

GRAINE D'ORTHOphoniste

L'orthophonie en
néonatalogie

Les troubles de l'oralité
du nouveau-né
prématûré

ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
RECHERCHE

MOBILITÉ
INTERNATIONALE
AGORAÉ

RECONNAISSANCE DE
NOS COMPÉTENCES
NEWS DES ASSOS

FUTURS PRATICIENS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES.

1

avec la carte la médicale Plus, cumulez responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, pour 0€ pendant toute la durée de votre cursus

2

avec l'assurance santé, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié à partir de 13€* par mois

*Voir conditions en agence

3

avec l'assurance automobile, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés

4

avec l'assurance habitation, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces*, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire

*Voir conditions en agence

5

avec l'offre prévoyance professionnelle, protégez vos revenus et vos proches en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès



CONTACTEZ VOTRE AGENT GÉNÉRAL LA MÉDICALE

Service Futurs Praticiens
3 RUE SAINT VINCENT DE PAUL
75010 PARIS
Tél. : 01.57.72.56.01



La médicale
assure les professionnels de santé

APPLICATIONS IPHONE, ANDROID ET LAMEDICALE.FR
TOUTES NOS VIDÉOS SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA MÉDICALE

Les contrats d'assurance la médicale Plus, Automobile et Habitation sont assurés par La Médicale de France. Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale de France. Le contrat de prévoyance est souscrit par La Médicale Prévoyance auprès de Predica et La Médicale de France. La Médicale de France, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, 75499 Paris Cedex 10, 582 068 698 RCS Paris. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris. Predica, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris. iPhone est une marque déposée par Apple Inc. Apple Store : service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. Android est une marque déposée par Google Inc. Google play : service de téléchargement proposé par Google Inc., titulaire de la marque Google Play. Les contrats sont commercialisés par les agents de La Médicale. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel, achevé de rédiger en Septembre 2016.

- SOMMAIRE -

Edito Le mot de la prez' et de la vice-prez'	4	Questions sociales Les Agoraé, qu'est-ce que c'est ?
Zoom sur ... L'orthophonie en néonatalogie	6	Evènements Retour sur le Picardilly Circus
Bureau National Présentation du Bureau National de la FNEO 2016 - 2017	12	Perspectives professionnelles La reconnaissance de nos compétences : un combat étudiant ?
International Témoignages du Canada	15	Artiskit Planches de jeux : les sons /p/ et /b/
Fiches pratiques Tout savoir sur la FAGE & l'Avenant	21	Recherche Les gagnants du concours "3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire"
Citoyenneté Présidentielles 2017 : je vote !	26	Associations Bienvenue LE BOUC ! Les projets de l'ACEOL et de l'OEEO
Détente Time to play : les sudokus	30	

Graine d'Orthophoniste n°26 - Avril 2017

Directrice de publication : Alexandra Tosolini
vp.publications.fneo@gmail.com

Ont participé à ce numéro : l'ensemble du Bureau National de la FNEO 2016 - 2017, Samuel Bruder (Artiskit), Laura Damevin, Rachel Casault, Clémence Cuq, Nicolas Petit, Julien Mercier, Chloé Bourgeois, Marion Journel, les associations LE BOUC, ACEOL et OEEO.

Maquette :
Édité par la FNEO - Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie (association de Loi 1901)

Contact :
Mail : presidente.fneo@gmail.com
Site internet : www.fneo.fr
Tél. et Fax : 01 40 33 70 71

Dépôt légal : à parution

Régie publicitaire : M. Kamel TABTAB, Directeur
11 bd. Ornano, 75018 PARIS
Tél. : 01 53 09 90 05
Mail : maceoeditions@gmail.com

Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leurs annonces.

édito



Cher.e.s étudiant.e.s en orthophonie,

Nous sommes ravis de nous adresser à vous via ce premier Graine d'Orthophoniste du mandat 2016-2017. Revisité par Alexandra, Vice-Présidente en charge des Publications de la FNEO, nous espérons que son nouveau visage vous plaira !

Nous voilà déjà au mois d'avril, période synonyme de soleil, de douces températures, mais aussi de révisions, d'heures passées à la BU, d'exams... Nous vous souhaitons donc un courage sans faille pour une réussite assurée cette année !

Du côté de la FNEO, le Bureau National ne chôme pas après déjà 5 mois de mandat écoulés. Sur tous les fronts, pour faire avancer et améliorer la vie des étudiants en orthophonie de France, les rendez-vous s'enchaînent, la représentation est optimale et nos dossiers d'enseignement supérieur et de la recherche, de questions sociales, de prévention/solidarité/citoyenneté et de perspectives professionnelles avancent...

Cette année nous célébrons les 15 ans de la FNEO.

15 ans que chaque Bureau National de la FNEO se succède, 15 ans que votre voix est entendue, que vos positions sont portées, que vos intérêts sont défendus. La FNEO c'est tout ça, et ce sont des étudiants comme vous : n'hésitez donc pas à nous solliciter pour un quelconque sujet !

Nous attendons avec impatience de vous retrouver en forme à la rentrée pour un WER digne de ce nom.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce tout nouveau Graine d'Orthophoniste,

FNEOment vôtre !

Manon Dolveck, Présidente de la FNEO
Pauline Feuga, Vice-Présidente Générale de la FNEO

Le Bureau National 2016 - 2017 de la FNEO, dont le mandat a débuté depuis quelques mois déjà, a la joie de vous présenter son tout premier Graine d'Orthophoniste !

Pour ce 26^{ème} numéro, il nous a paru intéressant de mettre en lumière un aspect encore méconnu de notre future profession : la prise en charge des troubles de l'oralité chez les nouveaux prématurés. Ce dossier vous permettra d'en apprendre plus sur la prématurité, ses conséquences et le rôle multiple de l'orthophoniste en néonatalogie.

Après un petit retour sur le WEFF d'hiver qui a eu lieu à Amiens en février, nous vous présenterons le Bureau National de la FNEO 2016 - 2017, ses membres et ses projets ! Entre autres : un point sur les Agoraé, un autre sur la reconnaissance de nos compétences, deux témoignages d'étudiantes à propos de la mobilité internationale France - Canada, ainsi que la présentation des travaux des gagnants du concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire ».

Ce Graine d'Orthophoniste sera également l'occasion d'étoffer votre matériel de futur.e.s orthos grâce aux belles planches de jeux d'Artiskit ! Les fiches pratiques, fidèles à elles-mêmes, vous permettront d'en apprendre davantage sur l'Aventurier 15 et sur la FAGE, association à laquelle adhère la FNEO.

Autre événement important de ce mois d'avril : les présidentielles. Cet article vous aidera à vous informer sur ces élections, alors n'oubliez pas d'aller voter !

Enfin, trois associations étudiantes de vos différents centres de formation auront le plaisir de vous faire partager pour l'une leur création, et pour les autres un projet qui leur tient à cœur.

Bonne lecture !

Alexandra Tosolini
Vice-Présidente en charge des Publications de la FNEO



LES AGORAé

Les AGORAé (AGORA étudiantes) sont des espaces d'échanges et de solidarité, non stigmatisants, qui existent depuis 2011, avec une première création à Lyon. Les étudiants peuvent s'y retrouver, partager des moments conviviaux, et si vous correspondez aux critères sociaux, vous pouvez également avoir accès à une épicerie solidaire !

Pourquoi participer à ce projet ?

Les AGORAé sont tenues par des étudiants et des jeunes en service civique pour les étudiants. Ces lieux de vie vous permettront alors :

- d'avoir accès à des activités en tout genre : initiation aux gestes de premiers secours, jeux de société, cours de cuisine ...
- d'obtenir des réponses à vos questions sur les droits des étudiants : CROUS, milieu associatif ...
- d'être sensibilisé à des campagnes de prévention : équilibre alimentaire, handicap ...
- mais également de faire de belles rencontres étudiantes.

Pour avoir accès à l'épicerie solidaire, il faut compléter un dossier indiquant la somme qu'il vous reste pour manger une fois toutes vos charges soustraites (logement, transports...). Si vous devenez bénéficiaires, vous aurez alors accès aux produits de première nécessité (produits frais, denrées non périssables, produits d'hygiène...) pour 10 à 30% du prix affiché dans les commerces habituels.



Dans quel but a été créé ce projet ?

A travers ce projet, la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) a pour objectif de lutter contre la précarité et l'exclusion. Les étudiants peuvent facilement se retrouver dans une situation précaire. Ayant rarement un revenu fixe et tout de même des charges à payer, plus de 50% des étudiants doivent se restreindre (dépenses, soins, activités...). Avec ces lieux de vie et ces épiceries solidaires, les AGORAé oeuvrent pour l'égalité des chances dans l'Enseignement Supérieur.

EVAGO, l'outil d'évaluation des AGORAé, a permis de montrer l'impact de ces différents lieux de vie sur l'équilibrage budgétaire, l'équilibre alimentaire et la réussite des études.

Soutiens

Ce projet est soutenu par :

- deux Ministères : le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

- plusieurs fondations (Carrefour, Macif, PSA...),
- des agences et associations : Agence du Service Civique, Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires ...

Et moi, qu'est-ce que je peux faire ? Devenir bénévole dans une AGORAé ? Ou bien utiliser le moteur de recherche Lilo, où une recherche correspond à un don : alors même en étant derrière votre ordinateur, vous faites vivre de nombreux et beaux projets solidaires !

L'AGORAé en quelques chiffres

- **1,8€** : le reste à vivre moyen par jour des étudiants bénéficiaires.
- **15** : nombre d'AGORAé ouvertes (Lyon, Nice, Brest, Lille, Nancy, Orsay, Strasbourg, Saint-Etienne, Caen, Reims, Amiens, Valenciennes, Metz, Créteil, Paris 13^{ème}).
- **3 000** : nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'aide alimentaire.
- **16 000** : participations aux animations dans les lieux de vie.

 Pour en savoir plus : www.fage.org



L'orthophonie en néonatalogie

LES TROUBLES DE L'ORALITÉ DU NOUVEAU-NÉ PRÉMATURÉ

DOSSIER SANTÉ Selon l'Inserm, la prématuroté touche chaque année entre 50 000 et 60 000 enfants en France.

Nous savons aujourd'hui que ces enfants présentent des risques accrus de développer des troubles de l'oralité : en effet, l'alimentation artificielle, et plus généralement l'hospitalisation peuvent avoir des conséquences non négligeables sur le développement de la sphère oro-faciale de l'enfant, et plus tard sur le développement du langage.

L'orthophoniste peut donc intervenir très précocement en service de néonatalogie afin de stimuler la sphère orale du nouveau-né, et ainsi l'aider à développer les compétences nécessaires à son autonomie alimentaire, indispensable à la fin de son hospitalisation. L'accompagnement des parents est un autre rôle important de la profession. Ceux-ci se retrouvent souvent démunis face à la situation à laquelle ils sont confrontés, les orthophonistes sont donc présents afin de les informer sur les soins et les stimulations prodigués, et de les guider dans les premières interactions avec leur enfant.

La prématureté en quelques mots

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, une naissance est dite prématurée lorsqu'elle survient avant 37 semaines d'aménorrhée¹. Une naissance à terme se situe normalement entre 37 et 42 semaines d'aménorrhée. La prématureté se divise en trois catégories :

- la prématureté extrême (avant 28 semaines)
- la grande prématureté (entre 28 et 32 semaines)
- la prématureté moyenne ou tardive (entre 32 et 37 semaines)

Le prématureté concerne environ 15 millions de nouveau-nés par an dans le monde. Ce chiffre est en augmentation du fait des nombreux progrès médicaux qui permettent la survie de davantage d'enfants, à des âges gestationnels de plus en plus bas.

Les causes de la prématureté sont variées. La moitié des naissances prématurées sont dites « spontanées » : elles sont la conséquence de contractions précoces dont on ignore souvent la cause, ou encore d'une rupture prématurée des membranes.

Les autres cas de prématureté sont des naissances provoquées pour des raisons médicales (risques trop importants pour la santé du foetus ou de la mère).

Qu'est-ce qu'un service de néonatalogie ?

Les services de néonatalogie ont pour but l'accueil des nouveau-nés nécessitant une prise en charge médicale spécifique. Les causes d'hospitalisation sont variées : infections, malformations, et prématureté, qui représente la majorité des cas.

Les maternités sont regroupées en trois niveaux selon les soins prodigués :

- la maternité de type I : unité d'obstétrique
- la maternité de type II : unité d'obstétrique et unité de néonatalogie. Elle se subdivise en deux catégories : la maternité type II A qui est apte à prodiguer des soins en néonatalogie ; et la maternité type II B, qui prend en charge les enfants en soins intensifs néonataux.
- la maternité de type III : unité d'obstétrique et unité de néonatalogie : elle comprend les soins intensifs néonataux mais également la réanimation néonatale. C'est dans ce type de maternité que sont accueillis les grands prématurés et les cas les plus sévères (naissances en dessous de 32 semaines d'aménorrhée).

Seules les maternités de type II et III comportent un service de néonatalogie. Les enfant sont répartis dans ces services notamment en fonction de la gravité de leur état, de leur situation géographique et de la place disponible dans les établissements.

L'équipe soignante

De nombreux professionnels de santé interviennent en service de néonatalogie. Voici les plus courants :

- Le médecin : il s'occupe du traitement de l'enfant et de sa surveillance médicale.
- Le psychiatre ou le psychologue : il observe l'enfant dans son développement, s'entretient avec les parents, et met en place un soutien psychologique si nécessaire.
- Le puériculteur : il est responsable d'un groupe d'enfants et des soins qui leur sont prodigues.
- L'auxiliaire de puériculture : il s'assure du confort du bébé et assiste le puériculteur et l'infirmier dans les soins.
- L'infirmier : il s'occupe des soins médicaux des nourrissons.
- Le psychomotricien, l'orthophoniste et le kinésithérapeute : ils travaillent ensemble sur certains soins et stimulations des enfants. Ils accompagnent les parents et les guident suivant leur domaine de compétences.

Qu'est-ce que l'oralité ?

Le terme « oralité » provient du vocabulaire psychanalytique. Il représente l'ensemble des fonctions orales et tout ce qui s'y rapporte. Ces fonctions orales sont indispensables pour l'homme : elles regroupent non seulement l'alimentation et le langage, mais aussi la respiration, la succion, la déglutition, la relation et la communication.

On distingue deux types d'oralité : l'oralité verbale et l'oralité alimentaire. Chacune de ces deux oralités comporte une oralité primaire, qui correspond aux comportements réflexes du nourrisson (crier, s'agripper, le réflexe de succion-déglutition), et une oralité secondaire, qui est volontaire.

Les deux oralités verbale et alimentaire évoluent simultanément : elles utilisent les mêmes organes et sont donc étroitement liées.

Les conséquences de la prématureté

Lorsqu'un nouveau-né vient au monde prématûrement, toutes ses fonctions vitales ne sont pas encore pleinement matures, ce qui le rend extrêmement fragile. En effet, son système nerveux central, son appareil respiratoire, son appareil cardio-circulatoire, son appareil digestif, son appareil rénal et son système immunitaire ne sont pas complètement développés et fonctionnels.

Conséquences sur l'oralité

Le nouveau-né prématuré n'ayant pas eu le temps de se développer normalement, il ne



sera pas adapté à la vie extra-utérine et aux stimulations qu'elle comporte. Ce nouvel environnement n'est pas en accord avec son état de développement et peut se révéler agressif (bruits stridents, luminosité trop élevée et continue, ...).

Par ailleurs, du fait de l'immaturité de ses fonctions vitales, le nourrisson sera notamment mis sous assistance alimentaire et respiratoire, ce qui va perturber le développement de son oralité.

En effet, un enfant né prématûrement ne peut s'alimenter de manière autonome. Il faudrait pour cela qu'il réussisse à coordonner sa respiration, sa succion et sa déglutition, or ce mécanisme n'est fonctionnel que plus tard dans son développement, à partir de la 34^{ème} semaine d'aménorrhée.

Ainsi, le nourrisson est placé en alimentation artificielle jusqu'à ce que tout risque lié à l'alimentation orale soit écarté (fausse route, apnée, ...).

Cependant, cette alimentation artificielle n'est pas sans conséquence. Une sonde naso-gastrique est utilisée afin d'apporter les aliments directement dans l'estomac : c'est une nutrition dite entérale². Cette sonde, ainsi que tous les mouvements qui y seront associés (la changer, la replacer lorsqu'elle bouge, ...), sont intrusifs et douloureux pour l'enfant, malmenant sa sphère oro-faciale. Cela l'empêche donc d'explorer cette partie de son corps : il va devoir se développer malgré ces expériences désagréables et le manque de sensations positives associées à son oralité.

Conséquences sur l'attachement

Lorsqu'un enfant vient au monde prématûrement, il ne peut rester auprès de ses parents, du fait de l'immaturité de certaines de ses fonctions vitales. Le nouveau-né est donc séparé d'eux afin d'être hospitalisé. Cette séparation est soudaine et brutale, ce qui perturbe grandement les premières interactions entre l'enfant et ses parents. En effet, ces derniers font face à une situation angoissante : la santé de leur bébé. La mère en est d'autant plus affectée qu'elle se sent souvent coupable de cette naissance prématuée. Le deuil de l'enfant en bonne santé, l'échec de la grossesse et de l'alimentation de l'enfant sont autant de choses qui contribuent à rendre l'hospitalisation de l'enfant une situation très difficile.

Or les interactions parents-enfant sont primordiales dans le processus d'attachement. La mère tisse notamment des liens avec son bébé par le biais d'interactions corporelles, visuelles et verbales. L'alimentation de l'enfant par la mère fait partie de ces interactions, et l'impossibilité de cet échange dans le cas de la prématurité empêche ces liens de se former.

Désormais, les unités de néonatalogie permettent aux parents de rendre visite à leur enfant, et de pouvoir, si sa santé le permet, le toucher, le prendre dans leurs bras, créer un contact « peau à peau » afin de construire ces liens indispensables. Le personnel du service reste présent afin de montrer certains gestes aux parents, de les rassurer et de les encourager à interagir avec leur nourrisson. Cependant, l'hôpital n'est pas le lieu le plus propice aux moments familiaux intimes : beaucoup de soignants se succèdent, d'autres parents lorsque plusieurs enfants partagent la même chambre, le bruit des appareils médicaux, l'environnement peu chaleureux ...

Conséquences sur les domaines alimentaires et langagiers

Nous l'avons vu : l'alimentation artificielle empêche le nouveau-né d'explorer sa sphère oro-faciale et de se développer normalement. En effet, l'enfant ne peut effectuer correctement les praxies nécessaires à la déglutition, ainsi que les autres praxies oro-bucco-faciales du fait de la sonde. Il ne peut donc pas entraîner ses sens : la nutrition entérale exclut toutes les stimulations habituelles lors de l'alimentation (odeurs, goût, température des aliments, ...).

De ce fait, les enfants prématurés ayant connu l'alimentation artificielle présentent un plus grand risque de dysoralité³. La motricité et la sensibilité des différentes parties de la sphère orale de l'enfant peuvent être perturbées au début de l'alimentation orale.

Ce type d'alimentation peut également impacter le développement du langage des enfants prématurés.

Et l'ortho dans tout ça ?

Le développement de l'alimentation et du langage des enfants nés prématurément est étroitement lié à leurs expériences vécues. L'intervention précoce de l'orthophoniste auprès des nouveau-nés est donc primordiale, tout comme son rôle de prévention, afin d'aider l'enfant à acquérir une autonomie alimentaire nécessaire à la fin de son hospitalisation.

L'orthophoniste intervient donc auprès



de l'enfant et auprès des parents, en collaboration avec toute l'équipe soignante.

Actions menées auprès de l'enfant

L'environnement de l'enfant est primordial pour lui assurer un développement optimal. Ainsi, l'une des actions consiste à rendre l'environnement moins agressif pour le nouveau-né, qui devrait théoriquement continuer à se développer dans l'environnement enveloppant que constitue le ventre de sa mère. Pour cela, il est nécessaire d'empêcher les surstimulations auditives (réduire les bruits des appareils médicaux, de la ventilation), visuelles (opter pour une lumière plus tamisée), tactiles (déranger l'enfant le moins possible en regroupant les soins, parfois douloureux et stressants, et ainsi ne pas empiéter sur le temps de sommeil). Il est également important de proposer des stimulations qui seront agréables à l'enfant, afin de lui apporter des sensations positives par rapport à ce qu'il vit au quotidien.

L'orthophoniste peut par ailleurs stimuler la sphère oro-faciale de l'enfant, non seulement pour lui procurer des sensations agréables sur cette partie de son corps, mais également pour tenter d'accélérer l'acquisition du réflexe de succion-déglutition. En effet, le

nouveau-né prématuré ne pourra quitter l'hôpital que lorsqu'il sera autonome sur le plan alimentaire.

Les stimulations de l'orthophoniste ont lieu plusieurs fois par jour afin d'avoir un réel impact sur le développement de l'enfant. D'autres stimulations peuvent être proposées dans le but de développer les différents sens de l'enfant : stimulations auditives, visuelles ou encore olfactives. Celles-ci peuvent être enseignées aux parents afin de les impliquer davantage dans les soins de leur nourrisson. Ainsi, les liens se tissent et le père et la mère peuvent « se sentir acteurs dans le développement de leur enfant ».

L'accompagnement parental

L'orthophoniste travaille également avec les parents afin que ceux-ci soient correctement informés des soins reçus par leur enfant. Il est important de leur expliquer comment l'oralité des nouveau-nés, tant l'oralité alimentaire que l'oralité verbale, se construit, et l'impact qu'aura une naissance prématurée sur le développement de l'enfant. Ainsi informés, les parents seront plus aptes à déceler les différences entre le développement théorique et celui de leur bébé.



Lexique

Semaine d'aménorrhée : L'aménorrhée correspond à l'absence des règles (Office québécois de la langue française, 1990). Le nombre de semaines d'aménorrhée est utilisé afin de dater le début de la grossesse et d'en calculer l'avancement.

Dysoralité : ensemble des difficultés d'alimentation par voie orale (THIBAULT C., 2007).

Entéral : Qui est introduit de façon artificielle dans l'organisme par la voie digestive. L'adjectif entéral s'oppose à parentéral, qui qualifie une voie d'administration autre que la voie digestive (Office québécois de la langue française, 2001).

L'orthophoniste doit également guider les parents en leur montrant les gestes et comportements à adopter. Cela leur permet de s'impliquer davantage dans le développement de leur enfant et de les rassurer quant à leur rôle de père et de mère. Les stimulations effectuées par les parents sont un atout indéniable dans la construction de la relation parents-enfant.

L'équipe soignante pluridisciplinaire

Les orthophonistes exercent dans les services de néonatalogie auprès de beaucoup de professionnels de santé différents. Ainsi, la prise en charge de l'enfant est un réel travail d'équipe. L'information et la formation du personnel soignant à la question de l'oralité sont par ailleurs primordiales.

Néanmoins, les orthophonistes ne sont pas présents dans chaque service néonatal de France. Dans ce cas, et lorsque les soignants sont sensibilisés aux troubles de l'oralité, les stimulations sont effectuées par les professionnels de santé les plus proches de l'enfant, ainsi que les parents.

Sources

Cet article a été écrit en majeure partie grâce aux travaux de Laura DAMEVIN, orthophoniste, dans son mémoire de fin d'études *Stratégies pour promouvoir l'alimentation orale chez le nouveau-né grand prématuré. Evaluation de la formalisation de stimulations oro-faciales au sein du service de néonatalogie du CHU de Tours* (2014), Université de Franche-Comté. Vous pouvez le consulter sur le site Mémophonie : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUMED_MORT_2014_DAMEVIN_LAURA.pdf. Un grand merci à elle pour avoir accepté de partager son travail.

Autres sources :

- GEYSSÉ Aurélie, GRIOTTO Manon (2012). *Allo l'ORTHO ? Je suis né un peu trop tôt ! L'orthophonie en service de néonatalogie : création d'une plaquette d'informations à destination des parents d'enfants prématurés*. Mémoire de fin d'études, Université Lille 2. Repéré à <http://pepiti-depot.univ-lille2.fr/nuxeo/site/esupversions/faf2dc4d-9bc2-463e-807f-92db57a31bcf>.
- PITRE Marie, SOYERE Manon (2012). *Développement de l'oralité du nouveau-né prématuré : maturation de la succion et des réflexes oraux jusqu'à l'alimentation per os*. Mémoire de fin d'études, Université Claude Bernard Lyon 1. Repéré à http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUMED_MORT_2012_PITRE_MARIE_SOYERE_MANON.pdf.
- FRITZ Adeline, MILLER Frédérique (2009). *Proposition de stimulations oro-faciales chez l'enfant prématuré, de 1 à 7 mois d'âge corrigé. Impact sur le développement de l'oralité et l'évolution des interactions mère-enfant*. Mémoire de fin d'études, Université Henri Poincaré, Nancy 1. Repéré à http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_MORT_2009_FRITZ_ADELINE_MILLER_FREDERIQUE.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé - OMS (2016). *Naissances prématurées*. Repéré à <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs363/fr/>
- Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale - INSERM (2015). *La prématurité : un monde à explorer*. Repéré à <http://www.inserm.fr/thematiques/biologie-cellulaire-developpement-et-evolution/dossiers-d-information/la-prematurite-un-monde-a-explorer>
- Mpedia, par l'AFPA - Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (2012). *Néonatalogie, qu'est ce que c'est ?* Repéré à <http://www.mpedia.fr/62-neonatalogie.html>
- Haute Autorité de Santé - HAS (2009). *Grossesses à risque : orientation des femmes enceintes entre les maternités en vue de l'accouchement*. Repéré à http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-04/grossesses_a_risque_-_recommandations.pdf
- Illustration p.7 : created by Freepik : <http://fr.freepik.com/>

PICARDILLY CIRCUS

Cette année, le Week-End de Formation FNEO d'Hiver a eu lieu à Amiens du 10 au 12 février 2017. Le thème choisi par l'organisation amiénoise était Picardilly Circus !

Cet événement a permis de rassembler un peu plus d'une soixantaine d'étudiants en orthophonie venus de toute la France pour découvrir ce joli fief picard. Tout le Bureau National de la FNEO était également présent pour l'occasion, ainsi que quelques partenaires de la FNEO.

Durant ces 3 jours, étaient au programme : des formations associatives, mais aussi un colloque sur le thème de la musique et du handicap, une formation sur la réalisation des rêves des enfants malades, des temps d'échange, un buffet des régions, une soirée dans un bar dansant avec tournoi de billard (où le thème du week-end était à l'honneur : nous y avons retrouvé des lions, des acrobates, des clowns, et bien d'autres personnages clés du cirque !), et continuellement la convivialité.

Pour clore ce week-end, comme à son habitude, la FNEO a présenté ses actualités et ses projets durant l'Assemblée Générale. Nous avons pu y voter le lieu du WEFF de Printemps, qui vient d'avoir lieu à Bordeaux ! Ce fut une fois de plus l'occasion de vous y retrouver pour partager votre bonne humeur et vous proposer de nouvelles formations et temps d'échange.

Lors du WEFF d'Hiver, nous vous avons interrogés sur vos idées pour moderniser un WEFF, et sur les points positifs et négatifs de nos week-ends selon vous, ce qui nous a permis de vous réserver quelques surprises pour le WEFF de Printemps ... !

Nous remercions une fois de plus toute l'équipe d'organisation d'Amiens, ainsi que le staff présent tout au long du week-end. Vous avez su accompagner au local, toute l'organisation de la FNEO pour la réalisation de cet événement.





**12 500 orthophonistes
adhèrent(e)s**

L'association de Gestion Agréée des Orthophonistes

- Formation comptable
- Assistance fiscale
- Documentation spécifique
- Aide pour la déclaration professionnelle ...



ADHESION : 5 mois au plus tard après le début d'activité

L'AGAO partenaire de la FNEO



10 square Colette BESSON - CS 70734
49007 ANGERS CEDEX 1
Tél. 02 41 87 83 00 - Fax 02 41 87 77 44
E-mail : agao@agao.com



+ d'infos sur
www.agao.com

Le Bureau National de la FNEO 2016 - 2017

En novembre dernier, lors du Congrès National de la FNEO à Strasbourg, le nouveau Bureau National de la FNEO a été élu.

Ce Bureau National est né d'une liste porteuse d'un projet : " Etudiants, professionnels de demain, impliquons-nous dans notre formation en évolution et défendons ses perspectives d'avenir ".

C' est avec plaisir et fierté que nous nous attelons cette année à vous représenter et vous défendre au mieux, étudiants en orthophonie de France, auprès de toutes les instances publiques professionnelles, politiques, et de jeunesse, afin que votre voix soit entendue de tous.

Nous oeuvrons au mieux pour vous sensibiliser à nos projets, pour vous apporter toutes les informations et les clés dont vous avez besoin pour devenir acteur de votre vie étudiante et intégrer au mieux le milieu professionnel.

Pour cela, chaque membre du Bureau National oeuvre pour des dossiers particuliers, qui s'inscrivent dans le projet commun de la FNEO.

Du côté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

De l'examen d'aptitudes jusqu'à la fin de notre cursus en 5 ans, la FNEO veille à leur bon déroulement : quotas du nombre d'admis dans les centres de formation, respect de la maquette en 5 ans, modalités de contrôle des connaissances (MCC), évaluation par les étudiants des enseignements et des terrains de stage ... Autant de sujets qui vous touchent au quotidien, et sur lesquels la FNEO travaille chaque jour en collaboration avec vos assos et vos élus.

En plus de garantir au mieux une formation de qualité, la FNEO tient à développer la recherche en orthophonie ainsi que la poursuite d'études, porte qui s'est davantage ouverte suite à la réingénierie de notre formation. Que diriez-vous d'une édition spéciale du concours " 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire " où tous les étudiants en orthophonie peuvent participer, puisqu'il n'y aura pas de diplômés cette année ? Et un Guide de la Recherche et la Poursuite d'études en orthophonie, ça vous tente ?

L'orthophonie à l'international

La richesse de notre futur métier c'est aussi sa diversité, c'est pourquoi la FNEO s'ouvre à l'international, entre autres via le Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes/Logopèdes de l'Union Européenne. Nous souhaitons également vous donner les moyens de partir à l'étranger, en mobilité internationale. Cette opportunité n'est pas présente dans tous les centres de formation et un travail de fond est entrepris depuis bientôt 2 ans, entre la FNEO, les chargés de missions dans vos associations, les centres de formation, les lieux de stages et d'études à l'étranger.

Les questions sociales : deux mots pour améliorer votre qualité de vie étudiante

Être étudiant n'est pas facile tous les jours, surtout quand le montant sur nos comptes n'est pas au beau fixe. La FNEO a donc à cœur de vous informer aux mieux, via notre site, via notre page Facebook, via vos assos, sur les aides dont vous pouvez disposer. Afin d'avoir des chiffres et des données précises, la FNEO vous a mis plusieurs fois à contribution par l'intermédiaire de questionnaires, et nous vous remercions pour votre participation !

Les frais d'inscription entre la Formation Initiale et la Formation Continue dans certains centres de formation sont très inégaux, la FNEO s'est saisie du dossier afin de réduire au maximum les inégalités d'accès à notre formation et démocratiser nos études. Le dossier ouvert l'année dernière sur l'indemnisation des frais de déplacement en stage est toujours en cours auprès de différents interlocuteurs : la FNEO y consacre du temps pour qu'il aboutisse !

Une vie étudiante dynamique, citoyenne, solidaire et formatrice : quoi de mieux ?

La FNEO c'est aussi des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de prévention qui voient le jour à travers les actions quotidiennes de vos associations (paniers bio, Resto du Coeur, Nez Pour Sourire, Journée des Dys...) et via nos projets de sensibilisation au handicap en octobre 2017, de développement durable ...

La FNEO c'est 4 évènements dans l'année : le Week-End de Rentrée (WER), les Week-Ends de Formation d'Hiver et de Printemps (WEFF), et le Congrès National qui ont lieu grâce à une gestion solide de nos finances.

A chaque évènement, nous souhaitons vous apporter des clés pour être acteurs de votre vie étudiante et de votre formation en orthophonie. Chacun à notre façon, nous pouvons l'être, que nous soyons associatifs, élus, bénévoles, investis dans un projet solidaire, humanitaire ... Nos évènements sont ouverts à tous, et ont été revisités pour s'approcher au mieux du monde de l'orthophonie notamment par le biais de colloques, de blocs de formation et de moments de cohésion.

Qui de mieux que les étudiants pour répondre aux attentes des étudiants ?

La communication, base de notre future profession

L'une des missions principales de la FNEO est de vous informer des dernières actualités, de nos projets en cours, des évènements de notre réseau (les assos étudiantes). C'est exactement ce que nous faisons en ce moment même, lorsque vous lisez ces quelques lignes. Si vous avez la moindre question, le moindre problème, à vos claviers pour nous écrire : secretaire.fneo@gmail.com ou contact. fneo@gmail.com ; et pour suivre toutes les actus, rendez-vous sur la page Facebook de la FNEO, sur notre site, et via notre magazine Graine d'Orthophoniste que vous avez entre les mains !

Des perspectives professionnelles indispensables, en tant que futur.e.s orthophonistes

La priorité aujourd'hui est notre formation, celle de demain sera notre profession.

Afin d'être préparés efficacement à ce grand saut dans la vie active, la FNEO vous informe au mieux sur les questions de démographie et travaille avec des partenaires attentifs et désireux de vous offrir les meilleurs services. Pour cela, ils vous accompagnent dès votre première année d'étude et sont présents à tous nos événements pour échanger avec vous.

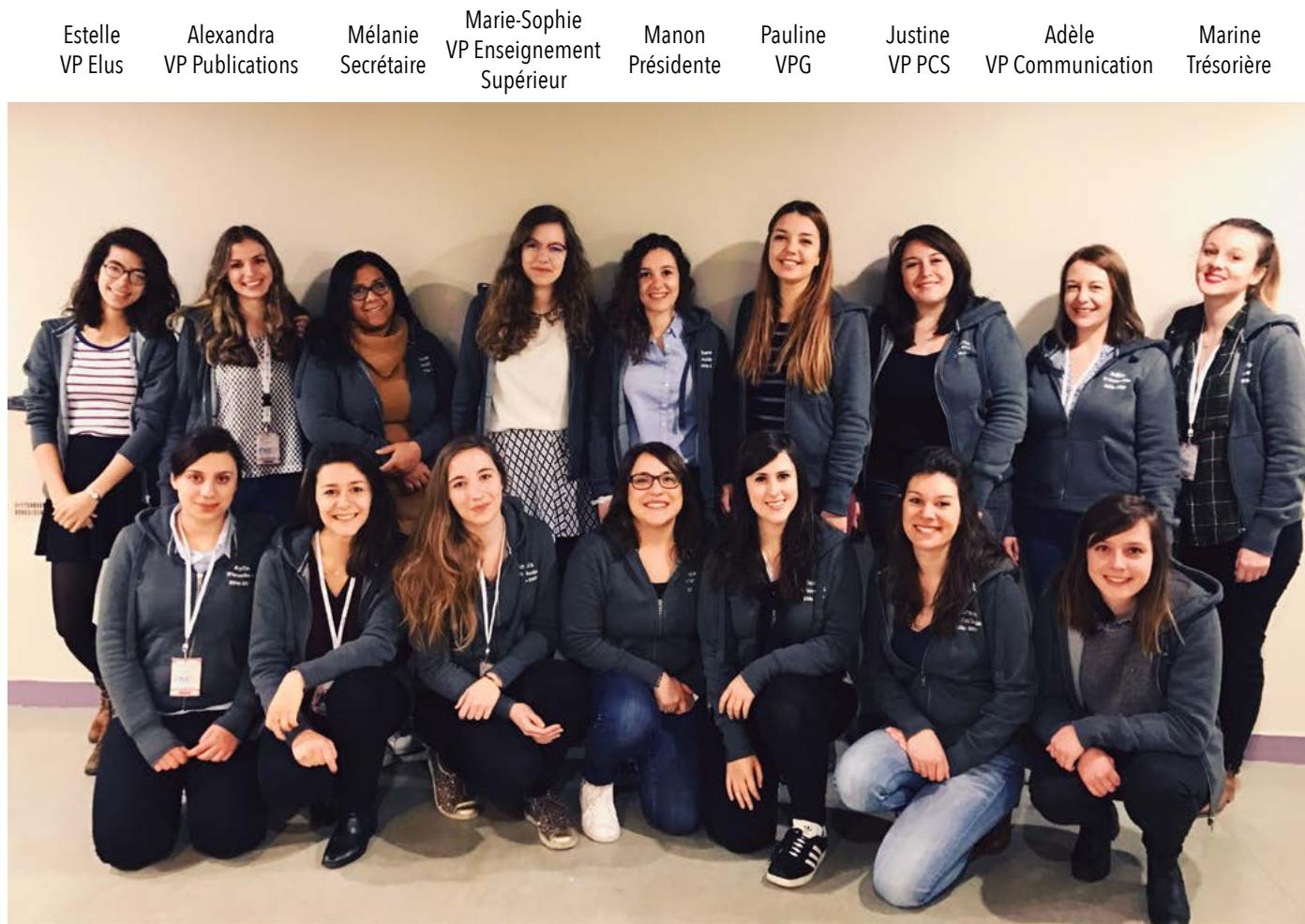
Qui dit profession, dit formation en amont : la FNEO, à la demande des étudiants, durant l'été 2015, s'est investie dans le combat pour une juste reconnaissance de nos compétences, acquises au cours de notre formation, et appliquées une fois diplômés. Notre formation, via nos stages et nos enseignements, nécessite des orthophonistes hospitaliers, dont la disparition doit être enrayerée !

Une représentation optimale, pour des droits garantis

Les élus étudiants sont synonymes de tracts et d'élections pour vous ? Pourtant, leur mission principale est bel et bien de vous représenter, étudiants en orthophonie, au sein des différents conseils de l'université afin de faire remonter le plus directement et fidèlement vos problématiques. La FNEO s'attache à accompagner au quotidien vos élus dans leur mandat et à développer les échanges inter-élus !

Au niveau national, nous vous représentons lors de tous les rendez-vous et congrès possibles, afin que votre voix soit entendue et que notre filière rayonne !

Après avoir lu cet article qui vous présente les valeurs et les projets portés par la FNEO, nous espérons que vous êtes convaincus de notre engagement à votre service !



Aylin
VP Perspectives
Professionnelles

Juliette
VP Partenariats

Anaïs
VP Recherche

Mélanie
VP Formation

Violaine
VP International

Maureen
VP Questions
Sociales

Clémentine
VP Evènementiel

La reconnaissance de nos compétences

UN COMBAT ÉTUDIANT ?

CHER.E.S ÉTUDIANT.E.S

Si votre choix de future profession s'est orienté vers l'orthophonie, vous avez certainement dû faire preuve de courage et de détermination pour franchir la fameuse étape de l'examen d'aptitudes.

Sans doute, vous êtes aujourd'hui étudiants et tentez de survivre entre les cours théoriques et la difficulté de trouver des stages. Vous avez probablement adopté cette profession pour l'éventail de pathologies qu'un orthophoniste prend en charge, peut-être aussi pour la pluridisciplinarité qu'offre cette profession, ses lieux d'exercice multiples, ou bien pour tout ce qu'un orthophoniste apporte à son patient : une prise en charge adaptée, des soins de qualité, une oreille attentive, un mieux-être évident, une relation de confiance ...

Mais une chose est indiscutable : ce n'est sûrement pas pour son salaire !

Par ailleurs, vous êtes sollicités sur tous les fronts : on vous demande de donner de la voix lors de manifestations, on requiert votre temps pour envoyer des cartes-lettres au Président de la République ou bien à Marisol Touraine, on vous assomme probablement avec cette reconnaissance de nos compétences. Seulement, certains d'entre vous s'estiment démunis face à l'ampleur du « dossier ortho » tandis que d'autres admettent que cette problématique leur semble éloignée.

Toutefois, nous tenons à vous faire part d'un constat indéniable : **en tant qu'étudiants, nous sommes impactés par la situation désastreuse qui sévit dans la Fonction Publique Hospitalière !**

Il demeure des soins orthophoniques qui ne s'observent qu'à l'hôpital : évaluation des capacités mnésiques après un traumatisme crânien, prise en charge précoce d'une aphasic post-AVC, stimulation de la sphère orale d'un enfant prématuré, vérification de la préservation des fonctions langagières lors d'une chirurgie éveillée du cerveau... Passionnant, n'est-ce pas ? Or, la pratique orthophonique disparaît de l'hôpital ! **En tant qu'étudiants, nous refusons de voir**

notre formation initiale se dégrader, avec un panel de prises en charge amoindri, surtout après l'obtention du Grade Master !

Qui prescrit de l'orthophonie ? Les médecins. Et où se forment principalement les médecins ? A l'hôpital. Or, si les internes en médecine ne côtoient jamais d'orthophoniste, ils ne sauront pas dans quel cas prescrire un bilan orthophonique et, fatalément, notre patientèle subira un déclin progressif de soins ! **En tant qu'étudiants, nous ne voulons pas exercer un métier avec des ressources inexploitées dues à la méconnaissance des médecins et du grand public.**

Pour être formés efficacement, nous devons découvrir l'ensemble des pratiques et champs d'intervention de l'orthophonie en situation clinique. C'est pourquoi des stages dans diverses structures seront à effectuer durant nos études. Mais trouver des stages à l'hôpital et en centre se transforme rapidement en parcours du combattant ! En effet, il n'y a que 950 orthophonistes Equivalent Temps Plein dans la Fonction Publique Hospitalière, pour 3100 étudiants en formation. **En tant qu'étudiants, nous refusons que les difficultés à explorer**

la pratique orthophonique à l'hôpital persistent davantage.

En quelques mots, en tant qu'orthophonistes de demain, nous sommes conscients qu'un jour, un de nos proches, un voisin ou même un inconnu aura besoin d'orthophonie. Que leur adviendra-t-il si les étudiants et les professionnels, unis, cèdent le combat pour les (potentiels) patients, pour leur profession et, finalement, pour eux-mêmes ?

1966 le diplôme d'orthophoniste est créé officiellement et les études se déroulent sur 3 ans.

1986 les études universitaires d'orthophonie passent à 4 ans.

2013 le diplôme est reconnu au Grade Master avec 5 ans d'études.

L'évolution de notre profession est ainsi tangible.

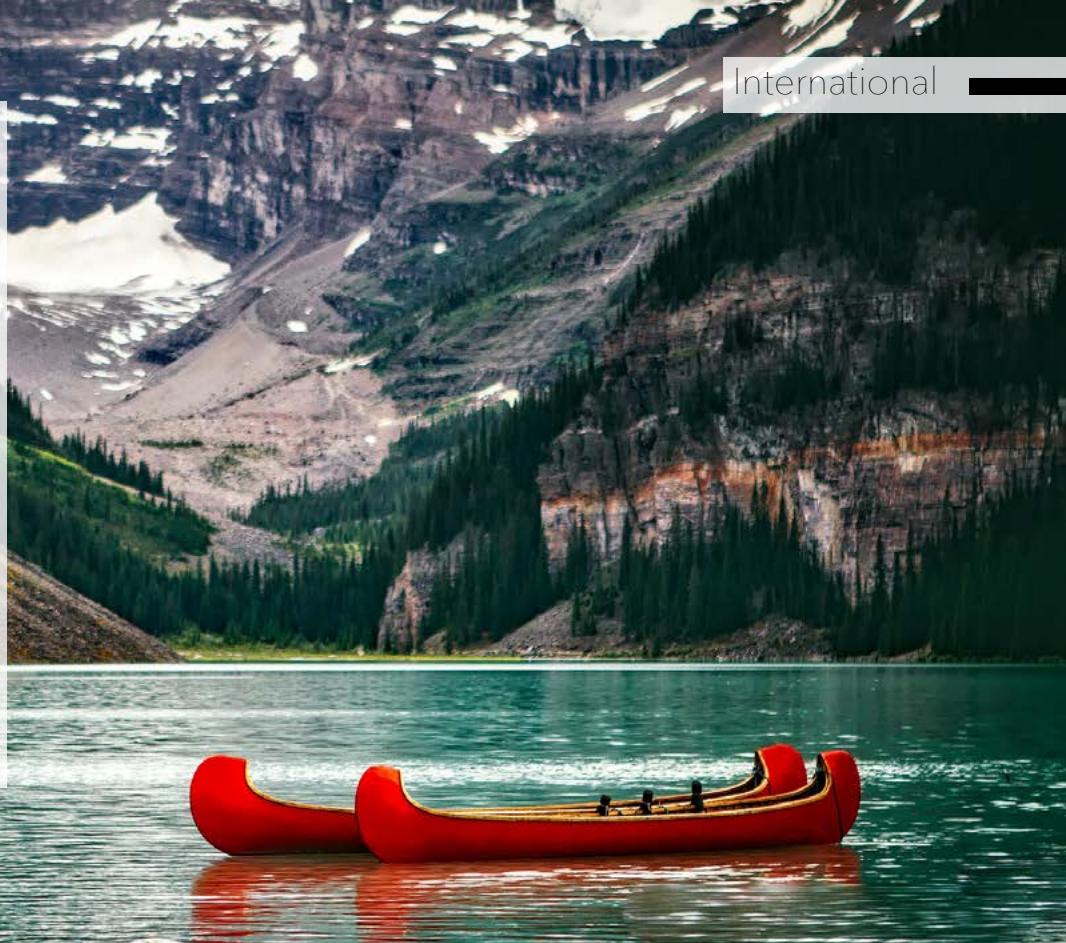
Or, depuis sa création, les grilles salariales des orthophonistes sont alignées à celles des professions Bac+2, soit le SMIC+57€.

Depuis 2013, les revendications de revalorisation salariale des professionnels, et de reconnaissance des compétences des étudiants se sont intensifiées. Le gouvernement reste (encore) sourd à notre exigence d'équité entre les compétences de notre formation et la réalité de la pratique professionnelle.

LA BATAILLE EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE !

Si la mobilité internationale étudiante en orthophonie est encore très rare, vous êtes nombreux à l'envisager... et un endroit vous attire tout particulièrement : le Canada ! Qui dit mobilité, dit à la fois entrante et sortante. Voici donc deux témoignages : Rachel, étudiante canadienne venue nous rejoindre cette année, et Clémence, étudiante lyonnaise partie au Canada.

Merci à elles pour leurs retours, et bonne lecture !



TÉMOIGNAGES DU CANADA

Je m'appelle Rachel et suis étudiante en deuxième année d'orthophonie à l'Université de Montréal, et j'ai la chance de pouvoir faire un échange étudiant à Bordeaux.

Les démarches pour faire mon dossier ont parfois été compliquées, surtout pour trouver les équivalences aux cours spécifiques du programme d'orthophonie. La demande de visa étudiant auprès du consulat de France a été plus simple et rapide que ce à quoi je m'attendais !

Une fois arrivée à Bordeaux, j'ai dû faire beaucoup de recherches pour trouver un logement. Après plusieurs appels et visites, j'ai trouvé un bel appartement proche du centre-ville. Lorsque les cours à Bordeaux ont commencé, j'ai été très bien accueillie par le groupe de deuxième année. J'ai parfois des difficultés à m'adapter à l'organisation des cours, surtout pour les emplois du temps qui peuvent changer chaque semaine. Les cours se passent bien, c'est relativement semblable aux cours à Montréal, c'est-à-dire des cours magistraux. Par contre, à Montréal, nous avons deux examens durant le semestre : un à la moitié et un à la fin. Cela permet de diminuer un peu le stress lié aux résultats. La vie à Bordeaux se passe très bien ; c'est une ville magnifique et pleine de vie, et c'est difficile de s'y ennuyer.

Cet échange étudiant m'a permis de découvrir plusieurs endroits, dont la France que je peux voir sous un angle différent maintenant que j'y ai vécu pendant quelques mois. Cette expérience m'a aussi permis d'acquérir de la maturité, de la patience et de la débrouillardise. C'est une très belle opportunité de pouvoir faire un échange étudiant, et je le recommande à tous ceux qui sont prêts à sortir de leur zone de confort et à aller découvrir le monde.

RACHEL CASAULT

Envie de mobilité ? Contacte vite l'étudiant en charge de la mobilité internationale de ton CF, ou la FNEO : vp.international.fneo@gmail.com !

Moi c'est Clémence ! Etudiante à Lyon, je suis partie faire mon premier semestre de troisième année au Canada. Avant mon séjour, j'ai été très bien encadrée par mon centre de formation pour remplir tous les documents nécessaires à la mise en place de l'échange. A Montréal, j'ai été extrêmement bien accompagnée par l'UdeM pour m'aider à finaliser mon choix de cours.

A mon arrivée à Montréal, j'avais quelques jours pour trouver un logement (je recommande de passer par Kijiji ou Craigslist), ouvrir un compte bancaire, faire une demande de carte soleil (l'équivalent de la carte vitale) et me procurer une carte SIM (les forfaits sont beaucoup plus chers qu'en France !).

L'intégration à l'Université de Montréal s'est très bien passée. Les cours (15 heures hebdomadaires) étaient très interactifs et axés sur la pratique. Ils nécessitaient beaucoup plus de travail personnel et le système de contrôle continu m'a demandé de travailler très régulièrement et pendant une grosse partie de mon temps libre, car il y avait de nombreux travaux de groupe. J'ai surtout pu appréhender une position du soignant différente de la position de l'orthophoniste français, vis-à-vis de l'entourage du patient surtout.

De ce séjour à l'étranger, je retire énormément de positif ! J'ai pu découvrir de nombreux lieux du Québec et me rendre dans l'ouest Canadien ainsi qu'aux Etats-Unis. A tous ceux qui vont partir je conseillerais de profiter de la ville de Montréal mais surtout de ses environs car les parcs nationaux sont d'une beauté exceptionnelle ! Les enseignements étaient d'une grande qualité et les cours extrêmement bien organisés.

CLÉMENCE CUQ



VEGA

Solution de gestion et télétransmission
pour Orthophonistes

Le Logiciel préféré des Orthophonistes

✓ Hotline sans faille

✓ Solution complète

✓ Prise en main express



LOGICIEL ORTHOPHONISTE

Gestion comptable 2035 incluse

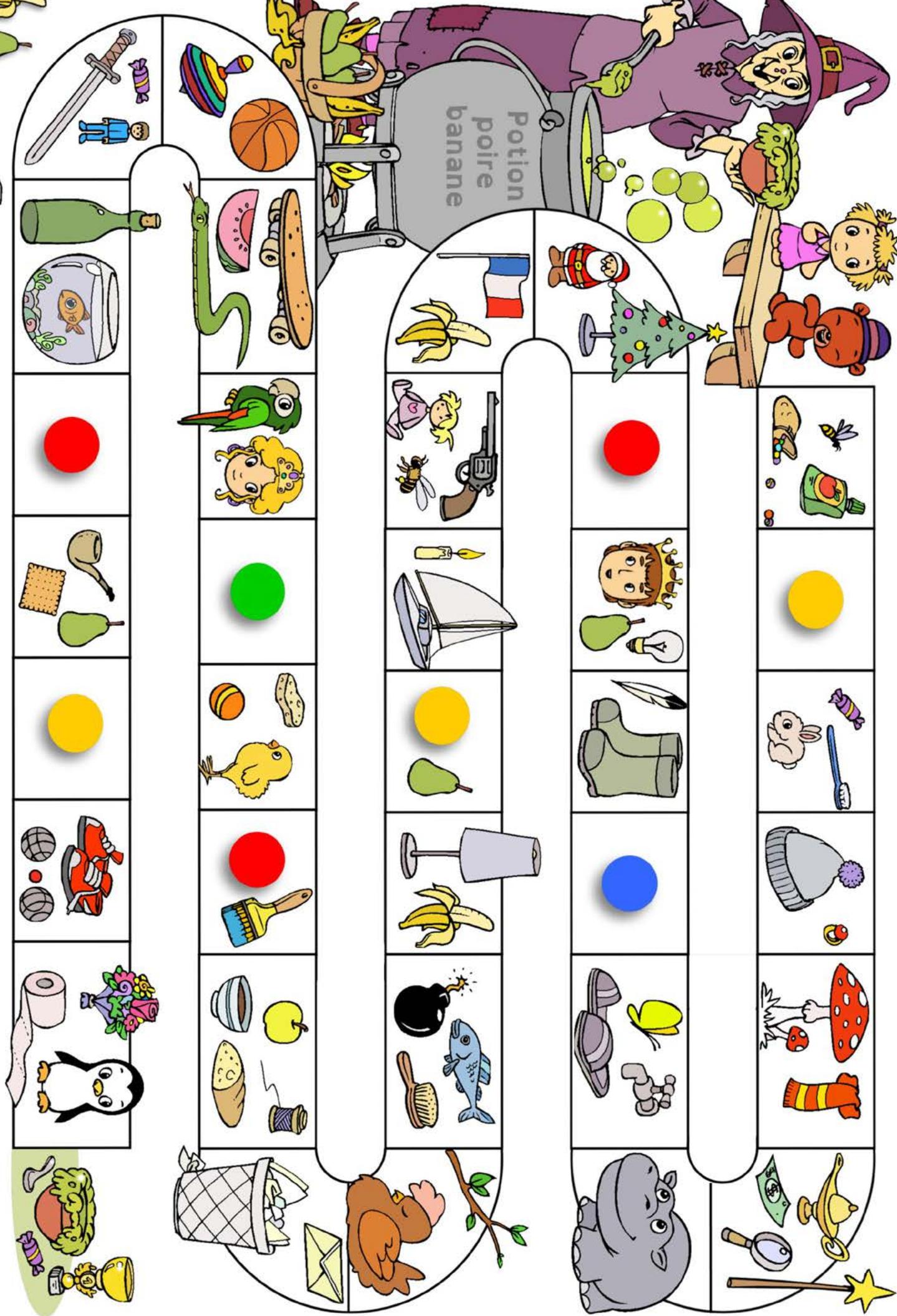


ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

100% joignable



Plus d'informations : 04 67 91 27 86
www.vega-logiciel-orthophoniste.com



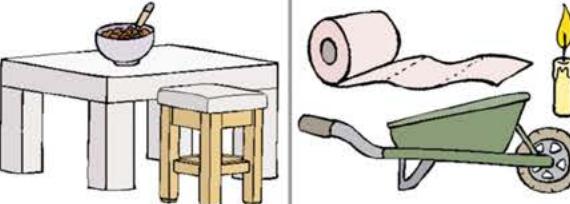
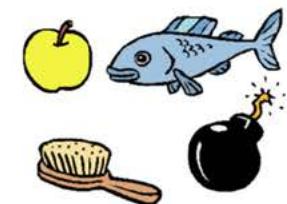
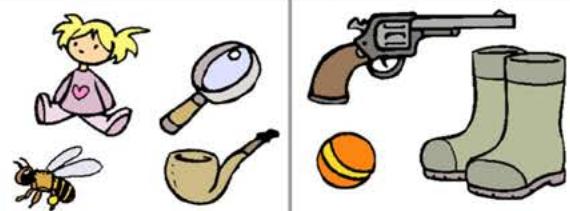


Je dénomme

Je lis
ou
je répète

Je trouve
l'intrus
p ou b

J'inverse
les syllabes



Formule magique
abracadapa
table basse

Formule magique
pacadapra
lapin poilu

Formule magique
babupa
barrière

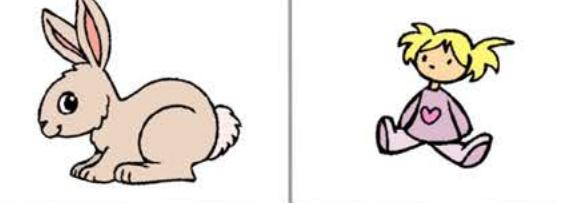
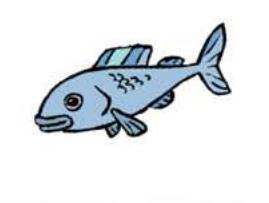
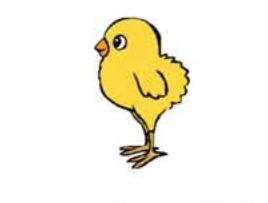
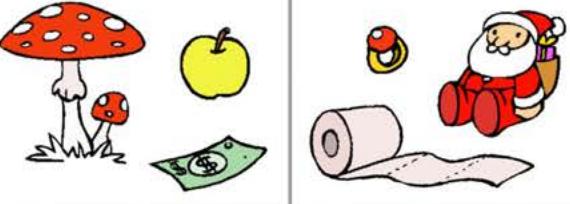
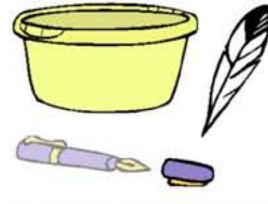
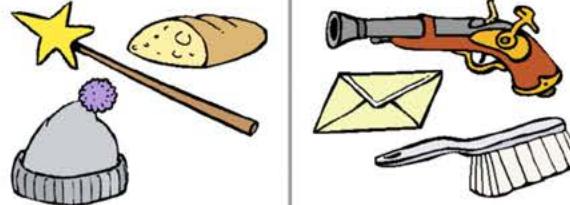
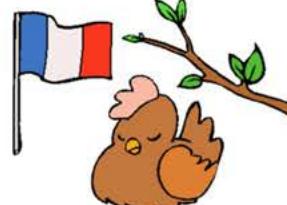
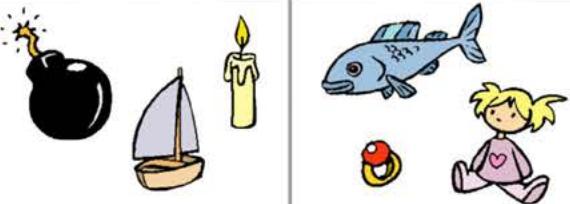
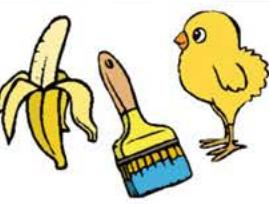
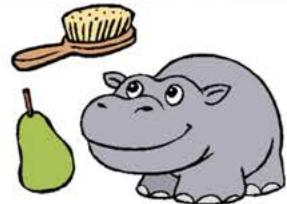
Formule magique
papipopu
bain

Formule magique
abracadapa
petit poussin

Formule magique
pacadapra
petit pois

Formule magique
babupa
beau balai

Formule magique
papipopu
balançoire



Fiche Pratique



L'Avenant 15

Fiche Pratique

La FAGE

LES ASSOS ETUDIANTES

Fiche Pratique

L'Avenant 15 : une suite à l'Avenant 13

Le 30 mai 2016, Anne Déhêtre, Présidente de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) et Nicolas Revel, Directeur général de l'Union Nationale des Caisse d'Assurance Maladie (UNCAM) ont signé l'Avenant n°15 à la Convention nationale des orthophonistes libéraux. L'Avenant 15 est la prorogation, pour une durée de deux ans, selon les mêmes modalités et les mêmes objectifs, de l'Avenant 13.

Qu'est-ce que l'Avenant 13 et pourquoi un tel Avenant ?

L'Avenant 13 était un dispositif expérimental entré en vigueur à partir du 6 novembre 2012 pour une période de 3 ans. L'objectif était le rééquilibrage de l'offre de soins en orthophonie grâce à une meilleure répartition des orthophonistes libéraux sur le territoire en fonction des besoins en soins des assurés sociaux. Des objectifs quantifiables à atteindre à la fin de la durée de l'expérimentation ont également été dessinés (solde

positif d'installations dans 90% des zones très sous-dotées, diminution de 10 points des installations dans les zones surdotées et très dotées...).

L'intérêt de cet Avenant réside dans la démographie, c'est-à-dire la répartition des orthophonistes sur le territoire français. En effet, des régions comme l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont fortement plébiscitées par les professionnels orthophonistes.

Seulement, d'autres régions telles que la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne comptent peu d'orthophonistes et ceux qui y sont installés sont débordés par des demandes de prises en charge. Ainsi, nombreux sont les patients qui n'ont pas accès à une prise en charge orthophonique malgré un besoin bien présent.

Comment répartir l'offre de soins en orthophonie sur le territoire ?

La réponse réside dans l'incitation à l'installation, c'est-à-dire proposer aux professionnels des avantages lorsqu'ils s'ins-

La FAGE, qu'est-ce que c'est ?

La FAGE est la Fédération des Associations Générales Etudiantes, qui a été créée en 1989. Elle regroupe indirectement, via des fédérations, plus de 2.000 associations et représentent plus de 300.000 étudiants sur toute la France.

La FNEO adhère à la FAGE et l'administre, tout comme vos associations adhèrent à la FNEO et l'administrent. L'adhésion de la FNEO à la FAGE se fait sur vote de ses administrateurs.

La FAGE est une organisation étudiante représentative, c'est-à-dire qu'elle a au moins un élu national au CNOUS (Conseil National des Œuvres Universitaires et Scientifiques) ou au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Ce statut d'organisation étudiante représentative lui permet d'être consultée d'office par le Gouvernement et les différents Ministères quand il s'agit de problématiques étudiantes et/ou de jeunesse.

Cela lui permet également d'obtenir des financements pour les élus obtenus.

La FAGE est désormais la première organisation étudiante de France depuis janvier 2017, avec :

- **5 élus CNEUS / 8 pour la FAGE (les 3 autres élus sont pour l'UNEF).**
- **5 élus CNESER / 11 pour la FAGE (5 pour l'UNEF et 1 pour PDE).**

Les élections CNOUS et CNESER se font par scrutin indirect :

- **Les élus CROUS**, élus au scrutin direct (par les étudiants), votent pour les élus CNOUS.
- **Les élus centraux** (c'est-à-dire les élus du Conseil d'Administration (CA) et du Conseil de Formation et de Vie Universitaire (CFVU) des universités), élus au scrutin direct, votent pour les élus CNESER.



L'Avenant 15 : une suite nécessaire ?

tallent dans des zones où le manque d'orthophonistes est criant (zones sous-dotées et très sous-dotées). Ces contrats se veulent **non coercitifs**, à l'inverse d'autres professions médicales et paramédicales. Voici quelques exemples de mesures incitatives de l'Avenant 13 reprises par l'Avenant 15 :

- Les orthophonistes déjà installées dans les zones très sous-dotées auront droit à une participation aux cotisations sociales obligatoires à hauteur de 5,4% des revenus.
- Les orthophonistes néo-diplômés s'installant en libéral pour la première fois ou tout orthophoniste passant d'un exercice salarié à un exercice libéral pour la première fois toucheront une participation de 1500€ par an pendant 3 ans et une participation aux cotisations sociales obligatoires à hauteur de 5,4% des revenus.

Les mesures mises en place par l'Avenant 13 ont confirmé leur efficacité : les dispositions incitatives ont permis de réduire les disparités d'installations géographiques des professionnels selon les territoires, permettant de contribuer à un meilleur accès aux soins des individus.

De plus, la continuité d'un tel Avenant est essentielle dans le cadre de la loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation du système de santé français. L'une des spécificités de cette loi demeure dans l'équité territoriale d'accès aux soins.

Nous espérons que l'Avenant 15 permettra de maintenir et de renforcer la dynamique positive engagée par les orthophonistes pour permettre à tous l'accès à l'orthophonie.

Les fédérations adhérentes à la FAGE sont soit :

- **des fédérations de filière/monodisciplinaire** : FNEO, FNESI (infirmiers), ANESTAPS (STAPS), FNEK (kinés), AFNEG (géographie) etc.
- **des fédérations territoriales** : l'AGEP (Paris), GAELIS (Lyon), FACE 06 (Nice), FAEL (Lille), ALIENOR (Bordeaux), FAEP (Picardie), AFGES (Strasbourg), FédéA (Auvergne), BAF (Besançon), AFEP, AGEMP (Midi-Pyrénées), FEDER (Rouen), etc.
- **Le Congrès National** (fin septembre) : renouvellement de bureau, tables rondes institutionnelles, gala.
- **Les Assolades** (fin juin) : formations, olympiades, soirées, groupes de travail.

Le Bureau National de la FAGE

Il est composé de **19 membres** au total : 14 permanents et 5 non permanents. **Ce sont tous des étudiants**. Les "permanents" sont des étudiants qui ont pris une année de césure. La FAGE est présidée par **Jimmy Losfeld** depuis septembre 2016 jusqu'en septembre 2018 (mandat de 2 ans).

Les salariés de la FAGE

Il y a **7 salariés** à la FAGE qui permettent de faire vivre la structure au quotidien et d'avancer encore plus vite. Le Directeur Général de la FAGE est **Maixent Genet**.

Les événements FAGE - Pour tous les associatifs étudiants

- **Le SNEE** - Séminaire National des Elus Etudiants (fin mars) : groupes de travail (GT), formations, plénière.

En contrepartie de ces aides, l'orthophoniste libéral s'engage à : avoir un taux de télétransmission ≥ 80%, exercer pendant une durée minimale de 3 ans dans la zone très sous dotée, percevoir des honoraires minimum équivalant à 10% des honoraires moyens de la profession en France et informer la caisse d'assurance maladie une fois par an quant à son exercice.

Cabinet AXA FABIENNE LEBOUT

Vivez bien assurés !

AXA Prévoyance & Patrimoine
Votre avenir / Notre expertise

Prévoyance

Santé

Épargne

Retraite

Banque



Qui se cache derrière le palindrome AXA ? Fabienne !



> Fabienne Lebout est agent général AXA Prévoyance & Patrimoine. Basée non loin de Montpellier, elle est associée avec Stéphane Waterlot - qui lui travaille sur Nantes - au sein de leurs cabinets AXA. Ce sont donc des libéraux, avec la particularité d'avoir choisi depuis 4 ans d'accompagner au plus près les orthophonistes, dès leurs années de formation et tout au long de leur carrière.

> Leur mission est la mise en place de la protection sociale et financière du libéral et de sa famille, avec une approche sur-mesure. En effet, les choix à faire en matière de prévoyance, de mutuelle, de retraite, varient d'une personne à l'autre mais aussi en fonction des projets qui s'élaborent au fil de l'exercice. Un bilan est d'abord réalisé puis des solutions sont proposées, en tenant compte de chaque personnalité.

> Très éloignée de la caricature de l'assureur austère, Fabienne et Stéphane revendentiquent leur bonne humeur, leur disponibilité et quatre grands engagements :

Au quotidien de la simplicité

Dans les moments clés une présence engagée

Dans la durée un conseil adapté

Et en permanence de l'écoute

Retrouvez cet esprit de partenaire de proximité et même des photos gourmandes sur son facebook :
Cabinet Axa Fabienne Lebout

• Nos partenaires •



3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire

Le concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire » a été créé en 2015 à l'initiative de la FNEO. Les deux éditions précédentes permettaient aux étudiants en quatrième année de présenter leur mémoire sous forme de vidéo vulgarisée de 3 minutes. Ces vidéos étaient publiées, votées par un jury et par les étudiants, et récompensées lors du Congrès National des Étudiants en Orthophonie.

Vous trouverez ci-dessous deux articles écrits pour l'un par Nicolas Petit et Julien Mercier (récompensés par le prix du public 2016) et pour l'autre par Chloé Bourgeois et Marion Journel (récompensées par le 1er prix du jury 2016).

**Quel était leur mémoire ? Quels résultats ont-ils apporté ? Quel apport pour l'orthophonie et la recherche ?
Vous trouverez toutes ces riches informations juste dessous !**

Impact d'une épilepsie débutante chez l'enfant sur la perception de la prosodie et la cognition sociale

La communication humaine met en jeu de nombreuses compétences socio-cognitives : le langage, mais également de nombreuses fonctions non-verbales, parmi lesquelles la prosodie. Chez l'adulte, le traitement de la prosodie semble perturbé par la survenue d'une épilepsie de type non-idiopathique dans le lobe temporal. Chez l'enfant, l'épilepsie est la pathologie neurologique la plus fréquente ; nous nous sommes demandé si la survenue d'une épilepsie dans ces régions encore en développement serait susceptible de perturber précocement le traitement de la prosodie et plus généralement des fonctions socio-cognitives.

Pour répondre à cette question nous avons rencontré 9 enfants avec des épilepsies débutantes de différents types, et nous leur avons proposé un protocole d'évaluation de la cognition sociale. Nos résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population, mais ils suggèrent que toutes les épilepsies focales impliquant le lobe temporal pourraient être susceptibles de perturber le développement de la prosodie (et pas uniquement les épilepsies non-idiopathiques). Ce trouble est parfois isolé, mais il est le plus souvent associé à d'autres déficits socio-cognitifs, portant sur la théorie de l'esprit, le langage ou la régulation émotionnelle. Ce projet avait avant tout une orientation recherche, et ne visait pas une application clinique directe. Du fait de notre effectif réduit, plus que d'apporter des preuves scientifiques de haut niveau, notre étude veut ouvrir des hypothèses et interroger l'existence d'un modèle du développement socio-cognitif ; elle pointe un domaine et une pathologie où de nombreuses explorations peuvent encore être menées par la recherche en orthophonie. Avec ce travail, et les recherches dans lesquelles il s'insère, nous souhaitons attirer l'attention des orthophonistes sur l'importance de prendre en compte des compétences qui vont au-delà du champ strict du langage mais qui sont capitales pour une communication efficace,

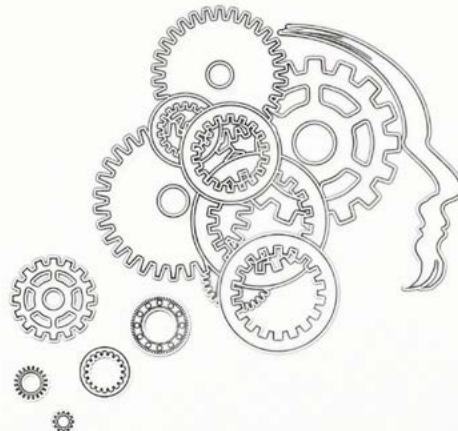
en général, et ici chez les enfants avec épilepsie focale. A l'interface entre clinique et recherche, le développement et l'évaluation d'outils rééducatifs spécifiques de ces déficits permettrait à la fois d'avancer vers une prise en charge plus adaptée et plus efficace des enfants avec épilepsie, mais aussi de mieux comprendre le développement socio-cognitif normal et pathologique.

La recherche en orthophonie, fondamentale ou appliquée, a donc encore de belles heures devant elle ... Et elle nous semble absolument nécessaire pour légitimer notre rôle, renouveler notre pratique, faire avancer nos connaissances, pour au final une meilleure qualité des soins et un plus grand bien être dans notre société.

Auteurs : Nicolas PETIT et Julien MERCIER

Contact : npetit.ortho@gmail.com

Accès au mémoire : <http://n2t.net/ark:/47881/m6542m2r>





La microalbuminurie, facteur prédictif de troubles cognitifs chez les patients infectés par le VIH ?

Notre mémoire, mené avec l'équipe du Dr. Moullignier à la Fondation Adolphe de Rothschild, portait sur "La microalbuminurie, facteur prédictif de troubles cognitifs chez les patients infectés par le VIH ?".

La microalbuminurie, c'est un marqueur de dysfonctionnement du rein, et notre étude a voulu vérifier le lien - déjà établi dans la population générale - entre troubles cognitifs et microalbuminurie, mais dans la population VIH cette fois-ci. Ces patients sont en effet souvent sujets à divers troubles cognitifs. Prouver que la présence de microalbuminurie présage un déclin cognitif, permettrait un dépistage précoce, plus facile et moins cher - par simple test urinaire - menant ainsi à une prise en charge mieux adaptée.

Nous avons donc évalué une population de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) sans microalbuminurie et une population de PVVIH ayant eu une microalbuminurie dépistée en 2008, à l'aide de tests explorant différents domaines cognitifs (vitesse de traitement, mémoire de travail, fonctions exécutives, mémoire). Nos résultats sont prometteurs car mettent en évidence une relation entre albuminurie et dégradation des fonctions cognitives, et ce surtout pour les domaines de la vitesse de traitement et des fonctions exécutives.

Cette étude était, pour nous, très intéressante car le VIH fait aujourd'hui encore partie d'une réelle problématique de Santé Publique. Le dépistage précoce des troubles cognitifs de ces patients VIH est primordial pour commencer une prise en charge orthophonique avant que le déclin cognitif ne soit trop avancé.

Nous avons également réalisé un sondage auprès de 100 orthophonistes mettant en évidence la méconnaissance de cette problématique dans le milieu orthophonique et l'envie des professionnels d'être mieux informés à ce sujet. Comme l'avait souligné à juste titre le Dr. Moullignier, "le VIH on en entend parler tous les jours à la télé, à la radio, la prévention... mais vous les orthophonistes, en tant que

partenaires indispensables des neurologues, vous n'êtes pas informés des besoins de prises en charge pour ces patients VIH". Un projet d'information auprès des étudiants et des professionnels avait été alors évoqué, et notre participation au "Concours 3 min" de la FNEO a été pour nous la suite logique de notre parcours.

Auteurs : Chloé BOURGEOIS et Marion JURNEL

Année blanche : quel avenir pour le concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire » ?

Depuis sa création, le concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire » est destiné aux étudiants en dernière année d'orthophonie qui présentent leur mémoire. Seulement, cette année, aucun étudiant en orthophonie ne se verra diplômé. Arrêtons-nous le concours pour autant ? Non ! La FNEO lance donc une édition spéciale dans le but de pérenniser ce concours qui valorise et promeut la recherche en orthophonie auprès du grand public. Ainsi, tous les étudiants sont invités à participer, seuls ou en duo, en vulgarisant un travail de recherche lié à l'orthophonie dans une vidéo de 3 minutes.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner auprès de vos associations ou envoyer directement un mail à vp.recherche.fneo@gmail.com. N'hésitez plus !



JE VOTE

Dimanche 23 avril aura lieu le premier tour des élections présidentielles, ne laisse personne décider à ta place !

Lors des précédentes élections présidentielles, le taux d'abstention chez les 18-24 ans s'élevait à presque 30%. Cette année, mobilisons-nous et faisons entendre notre voix !

S'informer

Une des causes principales de l'abstention chez les jeunes, c'est le manque d'information. Pour y remédier, nous vous conseillons des sites utiles et ludiques :

Voxe, la boîte à outils du citoyen connecté

Voxe.org rend lisible le débat public et permet à tous de mieux s'engager. Le site comprend des campagnes d'information neutres et objectives à destination des 18-35 ans, une intelligence artificielle avec qui s'informer sur les élections, ainsi qu'un comparateur de programmes électoraux.

La Boussole Présidentielle

La Boussole Présidentielle est une application web créée par les étudiants en Sciences Politiques de Lille. Elle aide les utilisateurs à situer leurs opinions par rapport aux programmes des candidats. En se basant sur leurs réponses à une série d'énoncés, la Boussole compare les positions des utilisateurs à celles des différents candidats.

Voter par procuration

Si tu ne peux pas te rendre dans ton bureau de vote lors du premier tour et/ou du deuxième tour, pense à la procuration ! Pour cela, rien de plus simple : tu dois te présenter au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de ton domicile ou de ton lieu de travail, avec une pièce d'identité. Tu auras alors un formulaire à remplir définissant le motif de ton empêchement et des informations sur la personne qui votera pour toi (le mandataire). Pour gagner du temps, tu peux même remplir le formulaire en avance, il est disponible sur le site www.service-public.fr.

Ton mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que toi, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement. Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France.

Il n'y a pas de date limite pour effectuer la procuration, mais les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Alors en 2017, plus d'excuses !



LE BOUC

Les Etudiants du Bureau d'Orthophonie de l'Université Clermontoise

L'ensemble du Bureau National de la FNEO est heureux d'accueillir la toute première promotion d'étudiants du nouveau Centre de Formation Universitaire d'Orthophonie de Clermont-Ferrand qui a ouvert cette année. Félicitations à eux pour la création de leur association locale LE BOUC - Les Etudiants du Bureau d'Orthophonie de l'Université Clermontoise - et longue vie à leur projets !

Bienvenue dans la grande famille de l'orthophonie !

“

Nouvelle rentrée 2016, nouveau centre de formation et c'est ainsi que l'ouverture du CFUO de Clermont-Ferrand a fait le bonheur de 25 étudiants !

Bien que ce soit la première année pour ce centre, des cours de qualité sont assurés par des professeurs disponibles prêts à nous offrir la meilleure formation possible. Nous tenons tout de même à remercier notre responsable pédagogique qui assure une bonne communication entre les professeurs, le secrétariat et nous-mêmes étudiants.

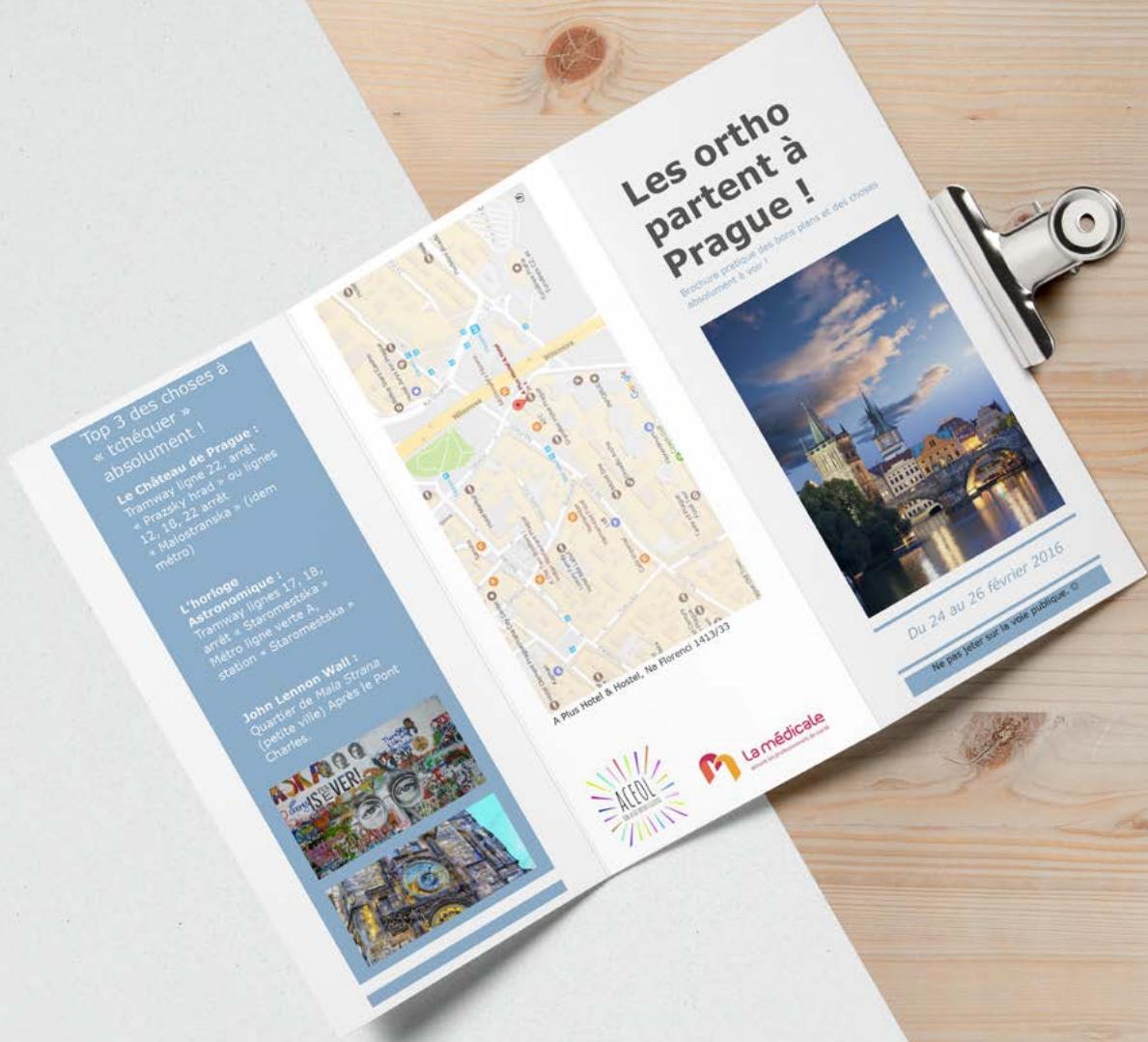
Par ailleurs c'est tout naturellement que l'association LE BOUC (Les

Etudiants du Bureau d'Orthophonie de l'Université Clermontoise) est née grâce à la FNEO et les différentes associations d'orthophonie de France qui nous ont généreusement donné de précieux conseils.

Nous sommes fiers d'avoir participé aux manifestations des autres centres de formation en orthophonie et d'avoir créé un lien avec les professionnels d'Auvergne. De plus nous avons soutenu la Banque Alimentaire, le Téléthon, la manifestation pour la reconnaissance des compétences des orthophonistes ... Nous avons encore de nombreux projets pour la suite et nous sommes très motivés !

”





Les brochures de l'

ACEOL

La brochure « Que faire à Lille » est une idée de Alicia, VP Culture dans le bureau de l'ACEOL 2016-2017.

Le but de cette petite brochure est de promouvoir la culture de la métropole lilloise et de faire découvrir (ou redécouvrir) aux ortho du centre de formation de Lille tous les bons plans de la capitale des Flandres !

Si certains viennent de la région, d'autres viennent du sud ou de l'étranger ; partager les lieux favoris des lillois permet aux nouveaux arrivants de s'acclimater plus rapidement et de savoir quoi faire les week-end entre amis.

Cette brochure mensuelle est distribuée chaque mois dans les amphithéâtres des différentes promo. Les étudiants peuvent partager leurs coups de cœur, leurs photos de la ville, les envoyer à l'ACEOL qui les publiera dès le mois suivant, le but étant de partager nos lieux fétiches et de se retrouver dans le « restau du mois » tous ensemble.

Le contenu de la brochure est aléatoire : les bons plans culturels sont mis en avant car l'ACEOL a mis en place des partenariats avec l'Orchestre National de Lille, différents théâtres, etc. La brochure relate les événements à ne pas rater dans le mois, les événements à venir (spectacles, ciné, expo) mais également les brasseries, bars ou coins incontournables de Lille. Une petite anecdote sur Lille vient se glisser dans la brochure, ainsi qu'un petit article sur un artiste lillois.

Des brochures spéciales viennent s'ajouter aux brochures mensuelles : « Les ortho partent à Prague » est une brochure découverte de la ville de Prague, où plusieurs étudiants vont se rendre pour un week-end. L'ACEOL met en place un petit guide, les infos utiles et ce qu'il ne faut surtout pas rater !

Trouver les idées et tout mettre en page prend du temps, mais le bureau de l'ACEOL est là pour aider les différents membres et les étudiants sont réceptifs aux efforts mis en place.



Quand l'**OEEO** part au Togo

Attachez vos ceintures, décollage imminent pour le Togo à bord de l'OéoAirlines. Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue, nous allons maintenant nous présenter !

L'OEEO (Organisation d'Entraide des Etudiants en Orthophonie de Toulouse) est une association de solidarité internationale créée en 2012. Chaque année, elle met en place un projet humanitaire en lien avec notre future profession. Aujourd'hui, nous sommes neuf étudiantes à bord, prêtes à partager avec vous cette expérience unique de trois semaines au sein de l'association togolaise Terre Promise.

La température extérieure est en moyenne de 26°, pensez donc à votre crème solaire. On nous informe à l'instant que les personnes qui nous attendent risquent d'être extrêmement accueillantes ! Mais qu'allons nous faire à leurs côtés ?

C'est d'abord à l'orphelinat CAEEDO (Centre d'Accueil et d'Education pour les Enfants Démunis et Orphelins) que nous poserons nos valises, pleines d'espoir et de

projets concrets :

- Développer la communication et l'émergence du langage oral, via des ateliers ciblés.
- Faciliter l'accès au langage écrit et à l'éducation, main dans la main avec les enseignants expérimentés qui font face chaque jour au manque de moyens et de matériel sur place.
- Proposer de l'éveil sensoriel, au service du développement de l'enfant et des apprentissages via différentes modalités corporelles.
- Enrichir la bibliothèque du centre, pour que les enfants puissent bénéficier de ressources culturelles multiples et s'approprier la langue, dans une démarche pérenne d'alphabetisation et d'épanouissement.
- Sensibiliser les petites filles, encore laissées-pour-compte dans leur droit à l'éducation.

Notre vol fera aussi escale à quelques kilomètres de là, auprès de jeunes femmes couturières pour un projet d'alphabetisation. Nous souhaitons aussi leur apporter une bulle de douceur, avec savons et parfums offerts par nos partenaires Toulousains.

Ce n'est pas mentionné dans notre version officielle, mais notre interlocuteur au Togo nous a promis de petites soirées autour d'un verre de Sodabi, la boisson locale. Mais chuuuuut ne le dites à personne !

Depuis plusieurs mois, le jet-lag dans nos esprits rend les journées bien courtes pour allier nos merveilleuses études et la préparation d'un tel projet. Ventes de gâteaux, de créations (bijoux modernes, objets en tissu, guirlandes lumineuses), organisation de soirées (Tombola, soirée humoristique avec des comédiens toulousains, concert) sont autant de petites actions quotidiennes qui nous permettent de financer ce projet. Si vous avez des suggestions pour trouver des fonds nous sommes preneuses !

Mais pourquoi s'embarquer dans un tel voyage?

Chaque jour, nous sommes motivées par cet enrichissement humain et professionnel que promet cette expérience, puisque les problématiques de communication et d'accès à la langue sont universelles. En tant que futures thérapeutes du langage, nous avons choisi de nous envoler vers un pays francophone de manière à pouvoir ensuite transférer l'ouverture d'esprit, le savoir-faire et le savoir-être dans notre pratique.

Nous ne sommes qu'à mi-chemin du parcours, nous n'avons encore rien vu du Togo ni réalisé de véritable "action humanitaire". Mais déjà, on se sent utiles, engagées au sein d'un groupe soudé et prêt à affronter moustiques et touristes !

Si vous avez l'occasion dans votre vie de faire une telle expérience : foncez ! La vie est faite pour être partagée, pour avoir des compagnons de voyage.

L'équipe de l'OéoAirlines vous remercie d'avoir voyagé avec elle et vous donne rendez-vous sur la page Facebook Oéo Toulouse ou sur le blog oeeo.eklablog.com pour toute son actualité !



Time to PLAY

Complète les grilles de sudoku !

Chaque carré de neuf cases doit contenir une seule fois tous les chiffre de 1 à 9. Chaque ligne et chaque colonne de la grille ne doivent également contenir chaque chiffre qu'une seule fois.

Logique et observation sont de rigueur ...

Facile

5		6				9	8	
7	8			6				3
	9		1	8	7		5	
2	6		9		5		7	8
	5			7	8	1		2
1				3			6	
9	4			5	2			1
6						4	9	
8			4	9			2	5

9	5				6		1	
	4				1	2	9	
	1					9	7	
2	8				4		3	
6		4				7		8
			7	2	9		4	6
4		9	1	2		5		8
				6	5	1		
5	7	1	9				2	3

Difficile

		4	7			5		
				4	6			2
		9		3		4		
	9			4		7		
7					2	8	5	
5			1					
2		7			5		6	
		5		7				1
6	9							

		2		8		4		9
							6	7
						3		
7	2					6		
4	5					7		8
1						5	6	
9		7			6		8	
5	8				9		1	
					7			4

ANNONCES DE RECRUTEMENT



DEUX ETABLISSEMENTS SURDITE DE LA FONDATION LEOPOLD BELLAN RECRUTENT DES ORTHOPHONISTES

CMPSI Léopold Bellan
Institut Médico-Pédiatrique



Centre
Augustin
Grosselin



Le Centre Médical de Phoniatrice et de Surdité Infantile, Institut D'Education Sensorielle (IDES), situé à La Norville (91), recherche pour son établissement :

Un(e) Orthophoniste (H/F), à mi-temps, CDI pour son service SEES (Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé).

Rattachée à une classe de 7 enfants malentendants.

Une Orthophoniste (H/F), temps plein CDI pour son service SSEFS (Service de soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation). Suivi de 7 jeunes « entendants » TSL. Poste itinérant avec véhicule de service.

Rémunération Selon votre ancienneté et votre déroulement de carrière. CCN du 15 mars 1966. Annexe 4. Grille des orthophonistes. Congés scolaires.

Adresser CV et lettre de motivation à : Monsieur le Directeur - Patrick BONJEAN
CMPSI - Rue Victor Hugo 91290 LA NORVILLE - Tél. : 01 64 90 16 36
Ou par courriel : patrick.bonjean@bellan.fr

Le Centre Augustin Grosselin, Institut D'Education Sensorielle (IDES), situé dans le 14^{ème} à Paris recherche pour son établissement :

Un(e) orthophoniste (H/F) à temps complet, CDI

Un(e) orthophoniste (H/F) à temps partiel, CDD de septembre 2016 à janvier 2017

Les postes sont à pourvoir rapidement.

Vos missions : Elaborer un diagnostic, prévenir, évaluer et prendre en charge les jeunes qui présentent des troubles de la communication du langage dans toutes ses dimensions, et des autres activités cognitives.

Les principaux objectifs à atteindre : Amélioration de l'expression en français oral, et/ou écrit. Etre référent du jeune. Rémunération Selon votre ancienneté et votre déroulement de carrière. CCN du 15 mars 1966. Annexe 4. Grille des orthophonistes.

Adresser CV et lettre de motivation à : Madame la Directrice - Caroline BLOY-DENEL - Centre Augustin Grosselin 5-15 rue, Olivier Noyer 75014 PARIS - Tél. : 01 45 45 46 76 - Ou par courriel : recrutement.cag@fondationbellan.org



Vous êtes professionnel(le) qualifié(e) et vous souhaitez exercer votre talent dans une équipe pluridisciplinaire dans une Association dynamique et engagée où vos collègues sont nombreux et coopèrent étroitement. Vous avez envie de travailler aux côtés de Médecins-Psychiatres, Psychologues, Psychomotriciens, Orthophonistes, Assistantes Sociales qui mettent en œuvre un projet partagé.

L'Association de Prévention, Soins et Insertion - Apsi - gérant sur le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis : 15 CMPP, 2 CMP, enfants, Itep, SESSAD, ESAT, SAS, SAVS, Maisons-Relais et 2 FAM, 400 salariés, budget de 20 M€, recrute pour son CMPP de Pantin Courtilières, 5 min à pieds du métro Fort d'Aubervilliers :



**1 ORTHOPHONISTE
ou 2 ORTHOPHONISTES (H/F)**
1 x 35h ou 2 x 17h30

Conditions : Poste à pourvoir dès maintenant – Rémunération selon la CCNT du 15/03/1966.

Politique d'attractivité : vacances scolaires – Formation permanente – Formations internes – Vie institutionnelle démocratique et riche en espaces de réflexion-action – Temps de documentation de 20 % du temps salarié à la discrétion du salarié.

Contact : Les candidatures sont à adresser par e-mail à l'attention de M. le Directeur Général Adjoint de l'Association de Prévention, Soins et Insertion 1, rue de l'Yser - 94370 - SUCY-EN-BRIE - Mail : m.tambone@apsi.fr





Vous êtes professionnel(lle) qualifié(e) et vous souhaitez exercer votre talent dans une équipe pluridisciplinaire dans une Association dynamique et engagée où vos collègues sont nombreux et coopèrent étroitement. Vous avez envie de travailler aux côtés de Médecins-Psychiatres, Psychologues, Psychomotriciens, Orthophonistes, Assistantes Sociales qui mettent en œuvre un projet partagé.

L'Association de Prévention, Soins et Insertion - APSI - gérant sur le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis : 15 CMPP, 2 CMP enfants, ITEP, SESSAD, ESAT, SAS, SAVS, Maisons-Relais et 2 FAM, 400 salariés, budget de 20 M€, recrute pour son CMPP de Choisy-le-Roi :

ORTHOPHONISTE (H/F)

17 heures 30 en CDI

Conditions : Poste à pourvoir dès maintenant – Contrat à Durée Indéterminée – Rémunération selon la CCNT du 15/03/1966 – Vacances scolaires – Formations internes – Temps de documentation de 20% du temps salarié à la discrétion du salarié.

Politique d'attractivité : Vacances scolaires – Formation permanente – Vie institutionnelle démocratique et riche en espaces de réflexion-action – Mise à disposition d'un PC portable.

Contact :

Les candidatures sont à adresser par courrier ou e-mail à :
M. le Directeur Général Adjoint de l'Association de Prévention Soins et Insertion
1, rue de l'Yser
94370 SUCY-EN-BRIE
m.tambone@apsi.fr

Vous souhaitez rejoindre nos équipes pluridisciplinaires auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes atteints de paralysie cérébrale, polyhandicap ou troubles neurocognitifs ?

Envoludia est une **association de familles** qui regroupe **17 établissements** : crèches/haltes garderie, IEM, SESSAD, centres de jour et internats pour adultes.

Notre but est d'aider les usagers à développer leurs potentialités dans la vie quotidienne, les apprentissages et l'autonomie.

Nous recrutons des orthophonistes en CDI à temps complet ou partiel pour nos établissements en Ile-de-France.



Convention Collective 51.

Avantages sous conditions : Prime décentralisée, congés trimestriels, mutuelle, formation, œuvres sociales du CE (chèque vacance, chèque cadeau, ticket de cinéma, ...).

Déposez votre candidature sur notre site internet : <http://www.envoludia.org/> ou directement par mail : aleborgne@envoludia.org



Les Enfants Inadaptés de Noisy-le-Sec et leurs Amis

Etablissement Accueillant des enfants adolescents et jeunes adultes en situation de handicap psychique, situé à Noisy-Le-Sec 93130, recrute

un ou une orthophoniste à temps partiel

Lundi 09h00 - 17h00

Mardi 09h00 - 18h15

Jeudi 09h00 - 14h15

Merci d'adresser sa candidature

EME Henri Wallon - 08, Allée Du-Guesclin - 93130 Noisy-Le-Sec
Ou à : secretariat@eina.fr



Le Pôle CESAP Yvelines recrute **2 orthophonistes** (postes en CDI, CC 66)

SESAD Graine d'Etoile

Pour le SESAD « Graine d'Etoile »,

Une orthophoniste à 0.60 ETP
pour rejoindre son équipe pluridisciplinaire.

Le SESAD accompagne des enfants polyhandicapés âgés de 0 à 12 ans. Il propose un espace de consultations et de socialisation à Versailles et intervient au domicile des enfants sur tout le département des Yvelines (permis de conduire indispensable).

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Isabelle CURRAT - icurrat@cesap.asso.fr

SESAD « Graine d'étoile »,
30, rue de la ceinture - 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 53 34 96

Pour l'EME « Les Heures Claires »,

Une orthophoniste à 0.80 ETP
pour rejoindre son équipe pluridisciplinaire.

Chargée des bilans et prises en charge des enfants, elle participe aux synthèses et à l'élaboration des projets des enfants en équipe pluridisciplinaire.

L'EME accueille des enfants polyhandicapés en externat, internat et CAFS.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Véronique RECAMIER HAMELINE
vrecamierhameleine@cesap.asso.fr

EME « Les Heures Claires »
2, rue du Galicot - 78840 FRENEUSE

Tél. : 01 30 63 24 00



I.M.E. Henri Dunant,
situé à Morsang-sur-Orge, recrute

1 orthophoniste (H/F)

en CDI, à temps partiel 0,69 ETP

Salaire selon CCN du 15 mars 1966.

L'établissement est un externat agréé pour 45 enfants en situation de handicap âgés de 4 à 14 ans.

Les candidatures sont à envoyer à l'attention du Directeur – IME HENRI DUNANT
11, Avenue de Sainte Geneviève
91390 MORSANG SUR ORGE
Courriel : dunant@alterite.eu
Site : www.alterite.eu



L'Institut des Jeunes Sourds de BOURG-LA-REINE
recrute un(e) orthophoniste en CDI à plein temps

REMUNERATION :

Selon la Convention Collective du 11 mars 1966 avec reprise d'ancienneté.

MISSIONS :

Rééducation, prises en charge précoce et guidance parentale pour des enfants sourds ou malentendants de 0 à 20 ans. L'absence d'expérience de prise en charge en surdité ne doit pas être un frein à votre candidature.

La maîtrise de la LSF ou du code LPC serait un plus mais n'est pas exigée et la formation peut être assurée par l'établissement.

Vous souhaitez mettre à disposition des enfants sourds vos compétences, alors venez rejoindre une équipe pluridisciplinaire, dynamique et motivée. Le calendrier d'ouverture permet de bénéficier de la majeure partie des vacances scolaires.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Mme SINTUREL Directrice - Institut des Jeunes Sourds
5 rue Ravon - 92340 BOURG-LA-REINE
ou par mail à accueil-ijs@ijs92.com



Le CMPP « Fernand Niderman » de Saint-Mandé Recherche

Un(e) Orthophoniste à mi-temps sur 3 jours par semaine

La présence du mercredi midi est requise pour la réunion de synthèse hebdomadaire.

Pour cette mission au sein d'une équipe pluridisciplinaire nous recherchons un(e) professionnel(lle) souhaitant découvrir et développer la clinique de l'orthophonie en CMPP auprès d'enfants accueillis de 0 à 20 ans.
Débutant(e) accepté(e).

Envoyez CV et lettre de motivation au médecin directeur :

M le Dr J.M. BENKIMOUN - CMPP « Fernand Niderman »
135 Avenue Gallieni - 94160 SAINT-MANDÉ

Ou par mail au secrétariat du CMPP
à l'adresse suivante :
cmppstmande@outlook.fr





Notre association Les Papillons Blancs des Rives de Seine, recrute pour l'IME Le Fil de Soi :

1 Orthophoniste - H/F

Poste en contrat à durée indéterminée, non cadre, à temps partiel 0,50 ETP. Poste à pourvoir immédiatement.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE :

Rééducation individuelle et/ou de groupe d'enfants de 6 à 20 ans présentant un handicap mental. Travail en équipe pluridisciplinaire.

CONDITIONS :

Rémunération selon CCNT66, débutant(e) accepté(e).

Diplôme d'Etat d'orthophoniste.

CONTACT :

Candidature à l'attention de Madame Gisèle LERMIGNY

Directrice Pôle Enfance, à l'adresse postale :

12, rue Pierre Brossalette – 92140 CLAMART ou par mail : ime@pbrds.fr



A.D.I.M.C. 74 - INSTITUT GUILLAUME BELLUARD



RECRUTE

Pour son Centre d'Education Motrice, accueillant des enfants et adolescents handicapés moteurs (avec ou sans troubles associés), pour des rééducations à effectuer en milieu scolaire ordinaire et spécialisé.

2 Orthophonistes Poste à pourvoir dès que possible

• 1 CDI, à temps partiel soit 10 heures hebdomadaires.

Salaire mensuel brut : 504,50 euros possibilité de reprise d'ancienneté. Poste basé à Bonneville.

• 1 CDD de 3 mois renouvelable, à temps partiel soit 10,50 heures hebdomadaires.

Salaire mensuel brut : 529,73 euros possibilité de reprise d'ancienneté. Poste basé à Cran-Gevrier.

Missions : Evaluer les capacités de communication, de raisonnement et de motricité bucco-faciale, réaliser des activités de rééducation pour les enfants et adolescents présentant des troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, des troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression, être en lien avec la famille et les différents intervenants auprès de l'enfant.

Envoyer CV + lettre de motivation au :

3, avenue du Capitaine Anjot - 74960 CRAN GEVRIER

ou par mail à : igbelluard@adimc74.org - www.adimc74.org



RECHERCHE ORTHOPHONISTES (H/F) CDI (offre cumulable)

0,30 ETP Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec autisme de Saint-Jean-Bonnefonds.

0,24 ETP SESSAD pour enfants et adolescents avec autisme de CHANTALOUETTE.



L'APS gère un CMPP (6-16 ans), un CAMSP (0-6 ans), un SESSAD DYSPHASIE (5-16 ans), un SESSAD TED (Troubles Envahissants du Développement, 2-6 ans) et une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (3-5 ans).

La Fondation CHANTALOUETTE gère un IME et un SESSAD. Le SESSAD accompagne 19 enfants et adolescents porteurs de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) sur leurs différents lieux de vie.



Adresser candidature, lettre de motivation manuscrite et CV à : ASSOCIATION PREVENTION SOINS Daniela EXCOFFON - Directrice Générale 66-68 - Rue Marengo - 42000 SAINT-ETIENNE



Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (41)

recrute pour son service du CAMSP (Centre d'Action Médico Social Précoce) Site principal : Blois - Antenne : Vendôme

Un Orthophoniste H/F à Temps Plein

L'équipe pluridisciplinaire est composée de : pédiatre, pédopsychiatre, infirmière audiométriste, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, infirmière puéricultrice, orthophoniste, orthoptiste, éducatrice de jeunes enfants, psychologue, assistante sociale.

Les missions de l'orthophoniste dans le service : Dépistage des troubles ou retards dans les domaines de la communication verbale et non verbale • Dépistage des troubles ou retards sur le plan alimentaire • Prise en charge thérapeutique des difficultés dépistées • Élaboration du projet thérapeutique de l'enfant en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire • Concertation avec les structures d'accueil des enfants (crèches, écoles...).

Pour les détails du poste et des missions, vous référer à la fiche de poste mise en ligne sur le site internet : www.ch-blois.fr

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures (CV et Lettre de motivation),

au Centre Hospitalier de Blois, Monsieur BORDIER, Coordonnateur Général des Soins, Mail Pierre Charlot 41016 Blois Cedex ou «laargc@ch-blois.fr»

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Madame GENNERET, Cadre Supérieur de Santé du pôle



L'ASSOCIATION DES PEP 18 RECHERCHE

POUR SES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR ENFANTS (IME, SESSAD, CAMSP) :

3 ORTHOPHONISTES (H/F)

De temps partiel à temps plein. CCNT du 15 mars 1966.

Les PEP 18 sont implantés sur l'ensemble du département du Cher et représentent 22 établissements et services. 700 salariés.



Candidature (lettre de motivation et CV)
à adresser à : Les PEP 18

Monsieur le Directeur du Secteur Médico-Social
166, rue du Briou - 18230 Saint Doulchard



CMPP DREUX dispose d' 1,5 ETP d'orthophonie (H/F) en CDI A pourvoir dès maintenant

Missions : Réalisation de bilans du développement du langage • Rééducations (individuel ou groupes) • Elaboration des projets personnalisés • Participation aux réunions institutionnelles, d'équipes et de synthèse • Participation à l'élaboration et l'actualisation du projet d'établissement • Recevoir les familles.

Conditions : Diplôme d'orthophoniste requis.

• Salaire soumis à la CC 66 • Horaires annualisés • Lieu de travail : CMPP Dreux.

Toute candidature à temps partiel sera étudiée.

Adresser lettre de motivation et C.V par mail à : Estelle Souci - Directrice - Tél. : 02 37 63 07 70

Mail : cmpp.dreux@wanadoo.fr ou à : Estelle Souci CMPP DREUX BP 80005 28101 Dreux Cedex



L'institut André Beulé recherche orthophonistes Temps plein ou temps partiel.

Pour travailler dans ses services situés à Vermouillet, Chartres, Nogent Le Rotrou : Interventions auprès d'enfants sourd ou dysphasiques âgés de 0 à 20 ans.

Adresser candidature à Simon Lecomte, directeur :

Mail : s.lecomte@andrebeule.com ou téléphoner au 02 37 53 52 78

**L'A.P.F.**

Recrute pour les SERVICES D'EDUCATION ET DE SOINS SPECIALISES (S.E.S.S.A.D.) et pour les ETABLISSEMENTS (I.E.M. et S.E.M.) de Picardie :

DES ORTHOPHONISTES (H/F) D.E.**Missions :**

Sous l'autorité technique médicale, activités de rééducation pour des jeunes présentant :
 • Des troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, de la déglutition.
 • Des troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression.

Intervenir sur les lieux de vie des jeunes (école, domicile, établissement...).
 Travailler en équipe pluridisciplinaire.

Conditions :

Diplôme d'Etat ou équivalence.
 CCN -51 CDI à temps partiel à pourvoir de suite.
 Permis de conduire et véhicule personnel indispensable
 (+ véhicules de service).

Les candidatures (lettre de motivation + CV + copies des diplômes) sont à adresser :

- Pour le département de l'Aisne (02)
 - SESSD APF Pôle Enfants - Rue des écoles - 1 résidence rue Charlemagne - 02840 ATHIES SOUS LAON
 Tél. : 03 23 79 48 78 ou par mail : lysiane.leroy@apf.asso.fr
- Pour le département de l'Oise (60)
 - SESSD APF - 172, avenue M. Dassault entrée A - 60000 BEAUVAIS
 Tél. : 003 44 48 70 37 ou par mail : francois.grivelet@apf.asso.fr
 - SESSD/SEM APF - 50 square F. Chopin - 60100 CREIL - 03 44 25 41 05 ou par mail : brigitte.becq@apf.asso.fr
 - SESSD/SEM APF - 7E avenue de l'Europe - 60200 COMPIEGNE
 03 44 23 30 47 ou par mail : brigitte.becq@apf.asso.fr
- Pour le département de la Somme (80)
 - SESSD APF 80 - 13, rue Alfred Catel - 80000 AMIENS - 03 22 33 36 90 ou par mail : francois.grivelet@apf.asso.fr
 - IEM APF - 3, rue du Pinceau - 80000 AMIENS - 03 22 80 45 45 ou par mail : laurent.deren@apf.asso.fr



L'Association de Santé Mentale La Nouvelle Forge
 recrute pour le CMPP de Crépy-en-Valois,
un orthophoniste (h/f)
 à raison de 17,50/semaine.

Missions : assurer des bilans et des rééducations orthophonistes individuelles, participer à des groupes thérapeutiques pluridisciplinaires, recevoir des parents/enfants, participer aux missions du CMPP, participer aux réunions, participer à la vie associative de la Nouvelle Forge.

Salaire mensuel (sur 12 mois) de 1766 € (1ETP) à 2319 € au prorata temporis et selon reprise d'ancienneté CCNT66.

Candidature à adresser à :

Monsieur Elie POUILLAUME
 Directeur de l'établissement
 16 bis rue Alphonse Cardin - 60800 CREPY EN VALOIS
 Tél. : 03 44 59 14 67
 E-mail : cmpp.crepy@nouvelleforge.com

**L'association Trisomie 21 NORD**

recrute pour son SESSAD de DUNKERQUE
 (25 jeunes déficients sans trouble du comportement accompagnés de 0 à 20 ans)

**1 orthophoniste
en CDI - Mi-temps**

Diplôme exigé - Permis de conduire - CCNT 66

**MISSIONS**

- Mettre en place des rééducations favorisant le développement de la communication, de l'expression orale et écrite, de la rééducation des troubles de l'oralité. La connaissance du MAKATON serait appréciée.
- Soutenir les familles dans le projet de vie qu'elles ont choisi pour leur enfant (entretiens familiaux afin d'élaborer le projet individuel d'accompagnement de l'enfant, de l'évaluer et de l'adapter si besoin).

Candidature à transmettre au :

SESSAD de DUNKERQUE (59240) - 57, avenue des Maréchaux de France
 à l'attention de Madame DELHALLE - Chef de Service
 Mail : chefdeservice.sessad@trisomie21nord.fr



IME VALBRISE situé à Marseille 11e
cherche un orthophoniste
Poste à pourvoir immédiatement. En CDI, 0,50 ETP

Population accueillie : jeunes de 12 à 20 ans en situation de handicap mental avec déficience intellectuelle et autres troubles associés.

Missions : Rééducation des usagers présentant des troubles de la communication, du langage oral et/ou écrit et de la dysphagie.

Entres autres : Évaluation de l'indication de prise en charge. Élaboration du programme en référence au projet personnalisé et en coordination avec les autres offres du service médico-psychologique. Participation aux réunions en lien avec le projet de l'usager (synthèses, suivis de projet...). Travailleur en liaison avec le coordinateur de projet.

Diplôme d'Etat d'orthophonie, expérience en IME fortement souhaitée.

Compétences requises : connaissances des pathologies et symptômes des publics accueillis. Capacité à travailler en équipe. Patience et rigueur. Salaire suivant expérience sur la base de la grille salariale de la C.C. 66.



Candidature à envoyer par mail à l'attention de la directrice : imे@valbrise.asso.fr

**L'ARAHM RECRUTE ORTHOPHONISTE**

Créée depuis 1965, l'ARAHM a pour vocation de prendre en charge les jeunes et adultes handicapés moteurs.

Pour ce faire, elle met en œuvre des compétences médicales, infirmières et paramédicales. Elle gère un groupe scolaire avec des enseignants de l'Éducation Nationale. Les IEM accueillent des enfants et adolescents déficients moteurs, dont certains présentent des troubles associés.

Conformément au décret d'actes, et en cohérence avec le projet associatif et d'établissement, l'orthophoniste prévient, évalue et prend en charge, aussi précocelement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression. Il dispense l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

Contrat : CDI 0,80 ETP à pourvoir de suite.

Contact : M. MEUNIER MARC DRH de l'ARAHM - mmeunier@arahm.fr

**LES PAPILLONS BLANCS DE PONT AUDEMEN**

L'Association « Les Papillons Blancs de Pont-Audemer »

Accompagnement de 365 personnes en situation de handicap mental, du tout jeune enfant à l'adulte vieillissant, 200 salariés, 11 services et établissements.

Recherche pour son Institut Médico-Educatif (de 55 places dont une section enfants et adolescents polyhandicapés)

**Un/Une ORTHOPHONISTE
CDI - Temps complet**

Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services

Pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT



Prendre contact directement avec :

Madame Alexandra DESCHAMPS

Responsable Ressources Humaines

SIEGE SOCIAL

4, Avenue de l'Europe - 27500 PONT-AUDEMEN

Tél. : 02 32 41 15 97

Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentaless du Bocage Virois et de la Suisse Normande (A.P.A.E.I)**Recherche**

Pour L'Institut Médico Educatif du Bocage à VIRE et le SESSAD du Bocage

Orthophoniste Diplômée d'Etat

C.D.I à 0,54 ETP - Rémunération selon CCNT 1966 - Utilisation de véhicule
 Poste à pourvoir dès que possible

Qualités souhaitées/apprécierées

Connaissances liées aux troubles du spectre autistique

Formation GEPALM



Adresser candidature (lettre + curriculum vitae) à :

Monsieur le Directeur - IME/SESSAD du Bocage

21, rue des noës Davy - 14500 VIRE

LE CENTRE HOSPITALIER CAMILLE CLAUDEL

(Etablissement public de Santé Mentale de la Charente)



Situé à 1 h 30 de Poitiers, Bordeaux et de l'Océan (par la route), à 2 h 20 de Paris (par TGV).



Recrute des orthophonistes diplômé(e)s d'Etat

Pour ses services de psychiatrie - Temps plein/Temps partiel

Nous proposons :

Un travail motivant au sein d'équipes pluridisciplinaires.
Diversification de pratique professionnelle.
Politique de formation continue renforcée.
Démarche d'accompagnement et de tutorat des nouveaux personnels.

Conditions de recrutement :

CDD avec possibilité de mise en stage et titularisation
(sous réserve de vacance de poste(s) et de réussite au concours).

Pour tout renseignement :

Direction des soins - 05 45 67 59 63

Adresser Lettre de motivation & CV à :

Madame Viviane Heguy-Weidemann
Directeur par intérim du Centre Hospitalier
Camille Claudel - Route de Bordeaux
CS 90025 - 16400 LA COURONNE
ou par E-mail à la Coordonnatrice générale des soins : nathalie.giraudet-simonin@ch-claudel.fr

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes recrute !

Orthophoniste

VOTRE PROFIL

UN CHU JEUNE, DYNAMIQUE,
ARCHITECTURE NEUVE
Hôpital récent, parmi les plus modernes d'Europe.
Bloc opératoire polyvalent
6 000 AGENTS
2 000 LITS

Nîmes : bassin de vie 400 000 hbts, 35 minutes de Montpellier, 2h50 de Paris en TGV.
Offre culturelle exceptionnelle, cité romaine, tradition festive.
Entre Cévennes et plages de Méditerranée.

www.chu-nimes.fr

Pour candidater, adressez votre cv et votre lettre de motivation à Madame la Directrice générale - CHU de Nîmes - Place du Pr-Debré - 30029 NÎMES CEDEX 9 ou par mail : recrutement.soins@chu-nimes.fr

Pour tout renseignement contactez le service Recrutement au 04 66 68 35 65

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Pyrénées Orientales recrute pour ses établissements :

3 ORTHOPHONISTES (H/F) EN CDI TEMPS PLEIN POUR LE CMPP
2 ORTHOPHONISTES (H/F) EN CDI TEMPS PLEIN POUR LE SEA
1 ORTHOPHONISTE (H/F) EN CDI MI TEMPS POUR LE C.A.M.S.P.

PRÉSENTATION DU CMPP : le C.M.P.P pratique sous forme de consultations ambulatoires, le diagnostic et le traitement des enfants et adolescents de 3 à 18 ans.

PRÉSENTATION DU SEA : Le SEA est un SSEFIS qui accompagne 32 jeunes déficients auditifs (2-20 ans) sur leurs lieux de vie.

PRÉSENTATION DU C.A.M.S.P. : Le CAMSP polyvalent a pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants de 0 à 6 ans de l'ensemble du département des P.O.

POSTE A POURVOIR AU PLUS TÔT

Envoyer lettre de motivation + CV à :
 Madame la Directrice du pôle médico-social
 AU SIEGE ADPEP 66 - 10, Rue Paul Séjourné - 66350 TOULOUSE
 Tél. : 04 68 62 25 25 - Fax : 04 68 62 26 26
 Email : m.villard@adpep66.org



L'ITEP Saint Pierre Millegrand (Trèbes) et le SESSAD Saint Pierre Espérance (Carcassonne) recherche à compter du 01/09/2016 :

UN(E) ORTHOPHONISTE CDI à mi-temps, 0,5 ETP réparti 0,25 - 0,25

L'équipe pluridisciplinaire assure le suivi de 74 (54-20) jeunes âgés de 3 à 25 ans, porteurs de handicap social troubles du comportement et de la conduite.

Les professionnels du SESSAD interviennent sur les différents lieux de vie de l'enfant dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement élaboré avec les familles (Carcassonne centre, Carcassonne Est, minervois).

Les professionnels de l'ITEP interviennent sur l'établissement dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement élaboré avec les familles.

Missions : rééducation des troubles du langage écrit et/ou oral, de la motricité bucco-faciale, réalisation de bilans.

Compétences attendues : notions en logico-mathématique bienvenues, organisation, adaptabilité, esprit d'équipe, qualités relationnelles, pédagogie.



ITEP Saint-Pierre Millegrand
Route de Marelle - 11800 Trèbes
Tél : 04.68.78.77.48
SESSAD Saint-Pierre Espérance
24 chemin de la petite conte - 11000 Carcassonne
Tél : 04.68.47.57.64



Le Groupement Coopératif de Martinique pour la Promotion des personnes Inadaptées et Handicapées (GCMPIH)

cherche pour ses établissements "Aloès" CMPP et SESSAD :

> Un Orthophoniste
 En CDI (temps plein ou temps partiel selon disponibilités).
 Expérience souhaitée mais débutant accepté.
 Salaire : Convention Mars 66.
 Date début : 03 janvier 2017.

> Des Stagiaires
 3^{ème} année d'orthophonie.
 Date début : 03 janvier 2017.

Vous pouvez contacter Mme Laguerre,
 par téléphone au **05 96 74 86 77** ou par mail : cmpp.aloes@orange.fr
 Adresse du site internet : www.gcmphih.fr



POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT
Orthophoniste (H/F)
D.E en CDI

Etablissements :

- 1 ETP CMPP 12000 RODEZ. Le CMPP pratique le diagnostic et le traitement ambulatoire des enfants de 0 à 20 ans, présentant des troubles neuro psychiques ou des troubles du comportement.
- 0,50 ETP Unité d'Enseignement Maternel 12000 RODEZ. L'UEM associent enseignants et professionnels médico-sociaux. L'UEM accueille 7 enfants avec autisme dès le plus jeune âge.
- 0,20 ETP IME LA ROQUETTE 12150 Séverac d'Aveyron. L'IME accueille 53 enfants et adolescents entre 6 et 20 ans sur notification de la MDPH.

Rémunération : CCN du 31 octobre 1951 – Coefficient de référence : 487.
 Rémunération mensuelle brute correspondante hors primes (ancienneté et décentralisée) pour un(e) débutant(e) : 2144,26 € (1 ETP) ; 1072,13 € (0,50 ETP) ; 428,85 € (0,20 ETP).

Dépôt de candidature : Adresser lettre de motivation + C.V. à :
 Monsieur le Président - AD PEP 12 - 279, rue Pierre Carrère - Parc d'Activités de La Gineste - 12000 RODEZ.

Renseignements : Madame CARCENAC Vanessa - Directrice de Pôles - Tél. : 05 65 70 26 60 (UEM et IME La Roquette)
 Monsieur Viagues Bruno - Directeur CMPP - Tél. : 05 65 75 50 80 (CMPP).

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aveyron
 Association affiliée à la FGPEP, reconnue d'utilité publique.



Les indispensables pour vos études

Responsabilité civile
professionnelle -
Protection juridique

Complémentaire
santé

Pack
auto

Assurance
habitation

Offert
sur macsf.fr

À partir de
16 €
par mois⁽¹⁾

Achat⁽²⁾,
financement
et assurances⁽³⁾

À partir de
4 €
par mois⁽⁴⁾

3233 Service gratuit
+ prix appel
ou 01 71 14 32 33 - macsf.fr

L'assureur des professionnels de la santé

 **MACSF**

(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 31 ans ou de moins de 36 ans pour un étudiant en chirurgie-dentaire ou pharmacie et de moins de 41 ans s'il étudie en médecine.
(2) Avec le service Clubauto MACSF (www.clubauto-macsf.com). (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. (4) Jusqu'à 2 pièces.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - ORIAS n° 13004099 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - SAM - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Siège Social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - 343 973 822 RCS NANTERRE - MFPS : Mutuelle Française des Professions de Santé - N° immatriculation 315 281 097 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.